

Hausse des prix des aliments

Ottawa limite certaines exportations aux USA

par Claude TURCOTTE
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Pour la deuxième fois en autant de semaines, une nouvelle barrière vient d'être érigée entre le Canada et les Etats-Unis, susceptible celle-là d'empêcher une flambée trop rapide des prix des aliments au Canada.

Après l'essence et l'huile à chauffage, voilà maintenant que les exportations de produits alimentaires pour le bétail et les volailles d'un pays à l'autre seront limitées. A la suite d'une décision en ce sens prise cette semaine à Washington, le gouvernement canadien a décidé de faire la même chose.

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Allistair Gillespie, a interrompu les travaux réguliers de la Chambre pour faire part de cette décision, qui découle des incertitudes émanant du geste américain et a cause des mouvements de spéculation sur le marché.

Depuis minuit jeudi soir, il faut un

permis spécial pour exporter aux Etats-Unis et ailleurs plusieurs produits essentiels à l'alimentation du bétail et des volailles. Les trois partis d'opposition ont félicité le gouvernement pour ce geste. Le créditiste Henry Latulipe a même invoqué "le droit de vivre".

Voir OTTAWA, page A-2

«Montréal ethnique»

A compter de lundi et par la suite tous les lundis jusqu'à la mi-août, LA PRESSE présentera une description des différents groupes ethniques qui vivent à Montréal.

Cette série d'articles rédigés par le journaliste Florian Bernard traitera notamment des Hongrois (2 juillet), des Polonais (9 juillet), des Chinois (16 juillet), des Portugais (23 juillet), des Irlandais (30 juillet), des autres groupes dont les Italiens, les Grecs, les Roumains, les Belges, les Allemands, etc... (6 août) et enfin des phénomènes de la presse ethnique (13 août).

Ces textes seront accompagnés de photos illustrant divers aspects de la vie des groupes ethniques à Montréal.



Notre vin quotidien

Avec les importantes hausses successives des prix des vins, surtout des grands crus français, LA PRESSE a cru utile de présenter aux amateurs cinquante vins que la Société des alcools du Québec vend à moins de \$2 la bouteille. Dans un effort pour continuer d'offrir des vins à prix raisonnables, la SAQ mettra bientôt sur le marché d'autres vins et mousseux. Le lecteur en trouvera également la liste.

— page A 15



M. Jean-Paul Chale a l'intention de poursuivre une salaison de Lachine où il a acheté du jambon qui a empoisonné tous les membres de sa famille.

Ce jambon avait une drôle de couleur

par Pierre OUIMET

Une famille de neuf personnes a dû être hospitalisée pendant plusieurs jours, la semaine dernière, après avoir été intoxiquée par un morceau de jambon acheté dans une salaison de Lachine.

Des inspecteurs de l'unité sanitaire de Montréal ont affirmé qu'il était vraisemblable que la bête était contaminée. M. Jean-Paul Chale, un employé municipal de Lachine de 54 ans dont toute la famille a été empoisonnée, a l'intention de poursuivre la salaison en justice.

L'une des victimes est un bébé de 15 mois.

C'est Jocelyne Chale, 17 ans, qui, la première, a ressenti des malaises le 16 juin dernier. Vers minuit, a-t-elle dit, elle a été prise de frissons et de vomissements inexplicables. Au début, ses parents ont cru qu'il s'agissait d'une grippe un peu forte.

On affirmait à l'hôpital Saint-Joseph de Lachine, où elle a été transportée quelques heures plus tard, qu'elle souffrait d'un simple "choc". Mais elle était tellement malade qu'on poursuivait les examens. C'est ainsi qu'un diagnostic d'empoisonnement a été tiré.

A cette heure-là, deux autres membres de la famille Chale, Suzanne et le jeune Sylvain, commençaient à ressentir les mêmes malaises. Ils ont perdu connaissance quelques heures plus tard et ont été transportés à l'hôpital.

Le reste de la famille, ainsi qu'un ami, devait subir le même sort au cours de la journée. Après un séjour à l'hôpital Saint-Joseph, toute la famille a été transportée à l'hôpital Pasteur pour malades contagieux.

Le repas au jambon avait eu lieu

Voir JAMBON, page A-2

Le coût du vélodrome: inconnu

par Claude GRAVEL

La Ville de Montréal a procédé hier aux premiers appels d'offres pour la construction du vélodrome olympique dans le parc Maisonneuve, près du boulevard Viau et de la rue Boyce, un peu à l'est de l'actuelle aréna Maurice-Richard.

Quel sera le coût de construction de

ce vélodrome qui, avec le stade olympique, fera partie des bâtiments érigés en prévision des Jeux de 1976 dans le quadrilatère formé par la rue Sherbrooke, le boulevard Viau, la rue Boyce et le boulevard Pie-IX? Inconnu.

En effet, le comité exécutif de Montréal n'a pas voulu influencer les éventuels entrepreneurs en fixant lui-

même un coût de construction, même approximatif.

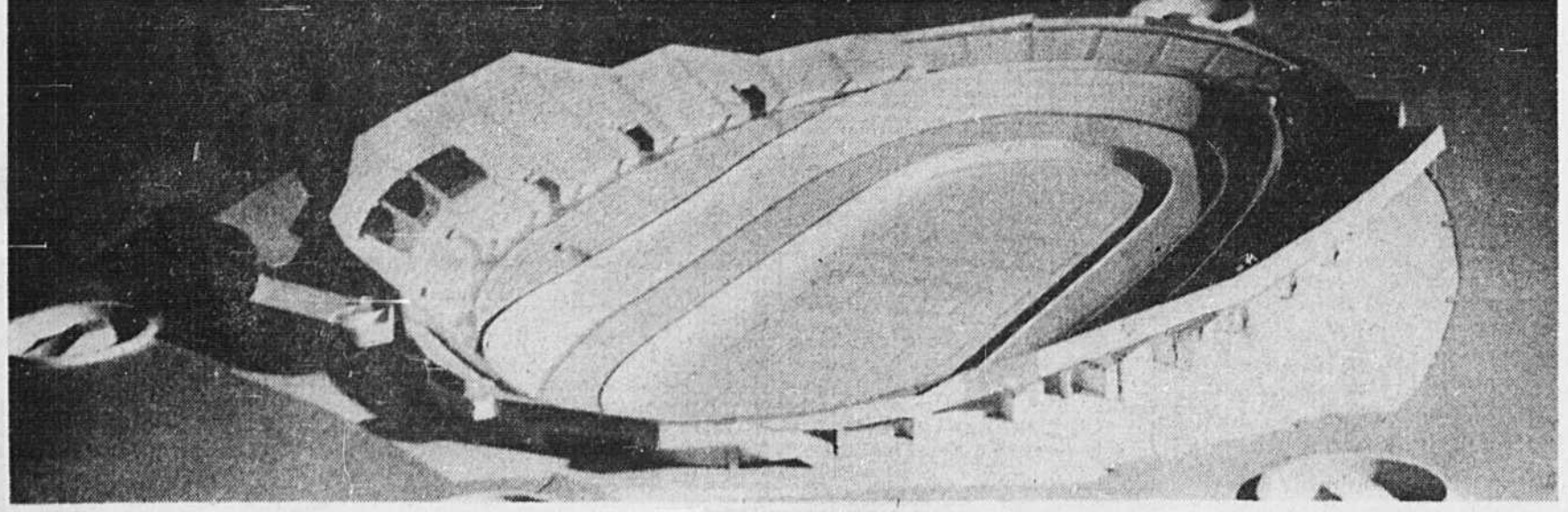
Les plans de ce vélodrome, qui ont été dévoilés hier à l'hôtel de ville après la réunion du comité exécutif, ont été préparés par l'architecte français Roger Taillibert et l'architecte de la Ville de Montréal, M. André Daoust.

Le vélodrome, dont la construction

devra être terminée en juin 1974, comprendra une piste de cyclisme de 285 mètres de longueur et de 7,50 mètres de largeur et des gradins pouvant recevoir 6,644 spectateurs.

Ce bâtiment sera aussi polyvalent que possible. On pourra y pratiquer des sports aussi divers que le basket, le volleyball, le judo, la boxe, le

Voir VELODROME, page A-2



pleins feux sur l'actualité

A trois ans des Jeux de '76

Dans trois ans comme aujourd'hui, à quelques semaines près, débute à Montréal les Jeux olympiques de 1976. Dans une série de quatre articles qui commence aujourd'hui, Guy Pinard, chroniqueur des Jeux à LA PRESSE, fait le point sur les aspects les plus discutés actuellement: l'organisation des Jeux, les constructions olympiques, les disciplines sportives qui y seront présentées et le sujet toujours brûlant du village olympique.

Le premier article de cette série est publié aujourd'hui en page A 6.

"L'enquête à Choquette" irait-elle vers un échec voulu ? — page A 6

Un incident révélateur: la police expulse des parents d'une école — page A 7

874-7070

C'est le nouveau numéro téléphonique de la REDACTION de LA PRESSE à partir d'aujourd'hui. Les numéros de tous les autres services du journal demeurent inchangés.

NOS CAHIERS DU WEEK-END

ARTS ET LETTRES

Sculpture de la Thaïlande

TOURISME

L'indépendance des Bahamas dans dix jours

PERSPECTIVES

Voyage sur la Côte-Nord

TÉLÉ-PRESSE

Willie Lamothé

SOMMAIRE

Arts et Lettres : D 1 à D 16
Bandes dessinées : A 10
Bâtir au Québec : E 1
Bricolage : E 3
Bridge : A 11
Cinéma : D 6
Décès, naissances, etc. : F 14
"Dites-moi, docteur" : A 17
Echecs : A 11
Economie : C 8 à C 14
Editorial : A 4
Enigme de la semaine : C 15
Etes-vous observateur ? : F 6
Horoscope : A 17
HOWARD HUGHES : E 7
Informations étrangères : F 1
Informations nationales : A 8, A 14
Jardinage : E 2
Loisirs et récréation : A 12
"Mot-mystère" : F 4
Mots croisés : F 2
Petites annonces : E 3 à E 7, F 2 à F 12
Polichinelle : A 11
Radio et télévision : D 16
Sciences : C 15
Sports : C 1 à C 7
Timbres : A 11
Tourisme : B 1 à B 8
Tribunaux : F 16
Vivre aujourd'hui : A 15 à A 17

Le président du jury au procès de Geoffroy non coupable de parjure

JOLIETTE — Les efforts du notaire Yves Geoffroy pour faire reviser sa condamnation à mort pour le meurtre de sa femme ont subi un contretemps majeur, hier après-midi, alors que l'accusation de parjure portée contre le président du jury qui l'avait trouvé coupable a été rejetée dès le stade de l'enquête préliminaire, par le juge Roger Savard.

Et avec l'assentiment du procureur de la poursuite spécialement nommé dans cette affaire, Me Jacques Bellemare, qui a lui-même déclaré, au terme des témoignages être d'avis qu'il n'avait pas fait devant la cour la preuve "prima facie", du délit reproché au prévenu, M. Victor Lamontagne.

L'accusation reposait sur le fait que M. Lamontagne aurait connu des membres de la famille de la victime, Louise Côté-Geoffroy, alors qu'il avait déclaré, au moment de son assermentation, qu'il n'en connaissait pas.

Mais il y a connaître... et connaître.

Au cours de l'enquête, M. Marcel Côté, le frère de Mme Geoffroy, devait convenir que le prévenu demeurait bien à trois portes de chez lui, depuis fort longtemps, et qu'il avait même travaillé pour son bureau d'ajusteur d'assurances.

Mais que leur seul contact s'était borné à un salut poli ou à un "bonjour, bonjour" conventionnel, pendant des années.

Pourtant, dans sa tendre enfance, il se rappelle d'avoir fréquenté la petite école avec lui.

Mais, à cette époque éloignée, il savait que... c'était Victor Lamontagne.

Rien de plus.

A la suite de la mise en accusation du prévenu, il avoue lui avoir téléphoné pour lui offrir ses sympathies.

Mais ce dernier lui a simplement répondu : "J'ai confiance".

On a par ailleurs établi que la famille Côté avait quitté Joliette en 1943, et que le mariage Côté-Geoffroy avait été célébré à Montréal.

M. Lamontagne, gérant d'un magasin de chaussures, un homme paisible et apparemment fort... pieux savait-il que la défunte Louise était membre de cette famille voisine, pas forcément amie ?

Entendu à son tour, le greffier de la cour lors du procès, M. Marion a soutenu qu'au terme du procès, M. Lamontagne lui avait dit que, pour lui, c'était été une fort enrichissante expérience.

Il aurait également ajouté qu'il avait confié "son affaire" à Dieu, et que dans le processus de cette "confiance", il avait dit un rosario pour lui et un autre... pour le greffier.

Appelé en dernier ressort dans la boîte des témoins, le notaire plaignant n'a pu apporter que peu de choses à

la preuve déjà présentée, sinon qu'un jour il avait conduit sa femme en face du magasin de chaussures géré par M. Lamontagne.

Il ne sait pas précisément si elle est entrée dans cet établissement, mais croit tout de même l'avoir vue avec un ou des sacs de plastique contenant peut-être des chaussures.

Le juge Savard ne peut, en l'occurrence, que décréter que, devant une preuve semblable, aucun jury raisonnablement instruit pourrait trouver le prévenu coupable. Et il est libéré.

La prochaine séquence ? Le procès du Dr Henri-Paul Lessard, également pour parjure, qui s'instruira dès la semaine prochaine, toujours à Joliette.

Le médecin de Saint-Jean-de-Matha a été inculpé, au terme d'une pré-enquête, parce qu'il aurait fixé à "telle heure exacte" la mort de la victime, au chevet de laquelle il avait été appelé, il y a près de trois ans.

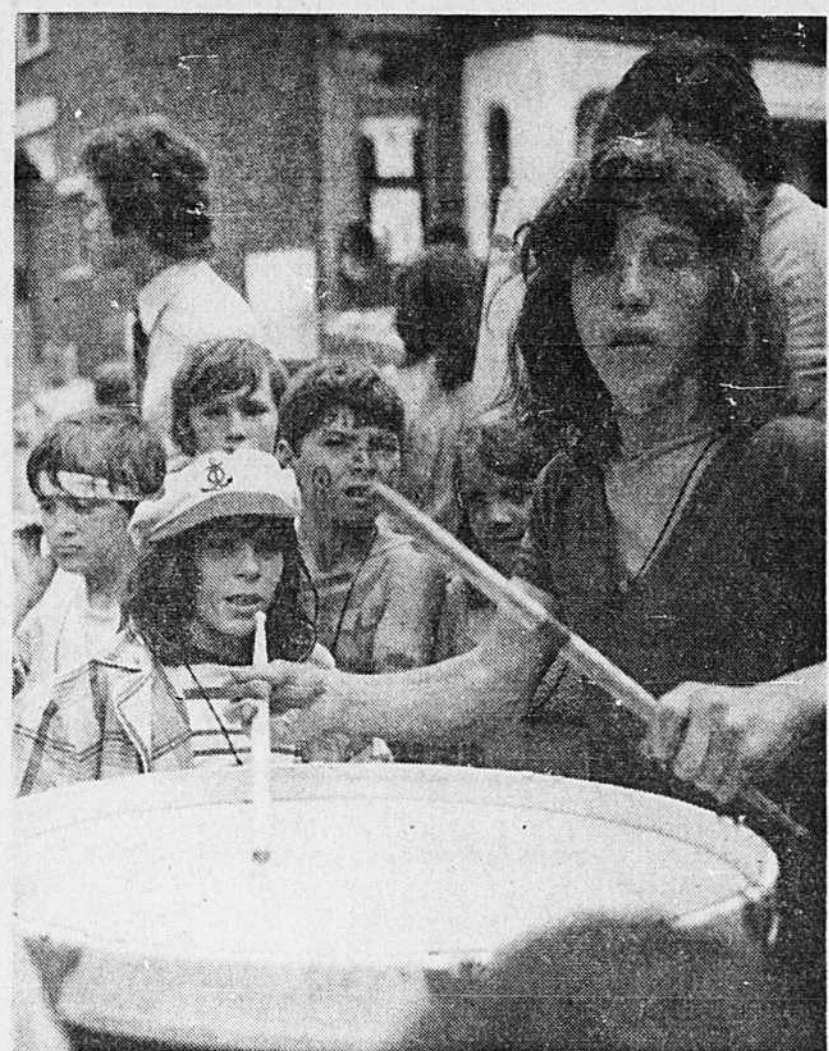


photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Oyez ! Oyez ! Le Projet 80 est de nouveau en opération, au 1926, rue Plessis. Hier, ce jeune joueur de tambour s'est chargé d'annoncer la bonne nouvelle à tout le quartier...

Le Projet 80 réussit à subsister par miracle

"Faut pas qu'y pleuve, maudit ! parce que la fête va s'arrêter..." Mon jeune guide, un petit bonhomme d'une dizaine d'années jette un coup d'oeil inquiet vers les nuages menaçants.

La rue Plessis était fermée hier à la circulation entre Ontario et Lafontaine pour une raison majeure : le Projet 80 y tenait une grande fête pour souligner la réouverture officielle de ses activités.

La fête commença à midi par une parade à laquelle ont participé plusieurs centaines d'enfants du quartier qui s'étaient costumés pour la circonstance.

Pendant l'après-midi, les enfants ont fait la queue devant plusieurs kiosques où des jeux et des prix les plus divers les attendaient. On projetait en soirée un spectacle de chants et de danses folkloriques où parents et enfants étaient conviés.

Le Projet 80, c'est quoi au juste ?

On peut dire, sans risquer de se tromper, que c'est un peu beau-coup une histoire d'amour, qui dure depuis mai 1970, entre Keith Bush et les quelque 1,300 enfants du quartier centre-sud de Montréal.

Pour Keith Bush, anglophone natif de Shawinigan, ces enfants défavorisés — dont 88 p. cent des parents vivent de l'assurance-chômage et du Bien-être social — ont droit d'avoir des chances égales

aux autres enfants. Et l'organisation de leurs loisirs est un moyen de les aider à élargir leurs horizons et à découvrir des réalités autres que celles, peu enviables, qui les entourent.

"Mais ce qui m'enrage le plus, de dire Keith Bush, c'est que j'occupe 80 p. cent de mon temps à essayer de trouver de l'argent pour survivre !"

C'est maintenant que le Projet 80 a fait ses preuves qu'il a le plus de mal à trouver des fonds pour lui permettre de continuer à opérer. L'été dernier, par exemple, les subventions fédérales s'élevaient à \$68,000. Cette année, après avoir été forcé de fermer ses portes pendant un mois, une pétition des gens du quartier a fini par sensibiliser suffisamment le ministère de la Santé et du Bien-être national pour qu'une subvention de \$30,000 parvienne aux responsables du projet et leur permette de reprendre leurs activités pour l'été.

"Tout ce que je souhaite, c'est que ce soit notre dernière réouverture," Keith Bush en a assez de tirer le diable par la queue pour réussir à payer décemment les 24 moniteurs qu'il a engagés.

24 moniteurs pour s'occuper des 1,300 enfants inscrits, c'est peu, vraiment peu de monde pour suffire à la tâche...

Fermeture des bureaux, lundi

Les bureaux de l'hôtel de ville et de la cour municipale seront fermés le lundi 2 juillet, mais tous les services d'urgence fonctionneront normalement. Il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères.

Au service des parcs, le programme sera le suivant :

— Au Planétarium Dow, et jusqu'au 2 septembre, "Messages des dieux". Bien qu'il y ait généralement relâche le lundi, le spectacle sera exceptionnellement présenté le 2 juillet.

— A l'aquarium, le pavillon ouvre à partir de 10:00 et les spectacles débiteront à 14:00.

— Le Jardin des merveilles et le jardin botanique seront ouverts lundi, alors que le Centre d'Art sera fermé.

— Les piscines extérieures seront également ouvertes, ainsi que les piscines intérieures : Maisonneuve, Gadbois, René-Goupil, Georges-Vernot et Marquette.

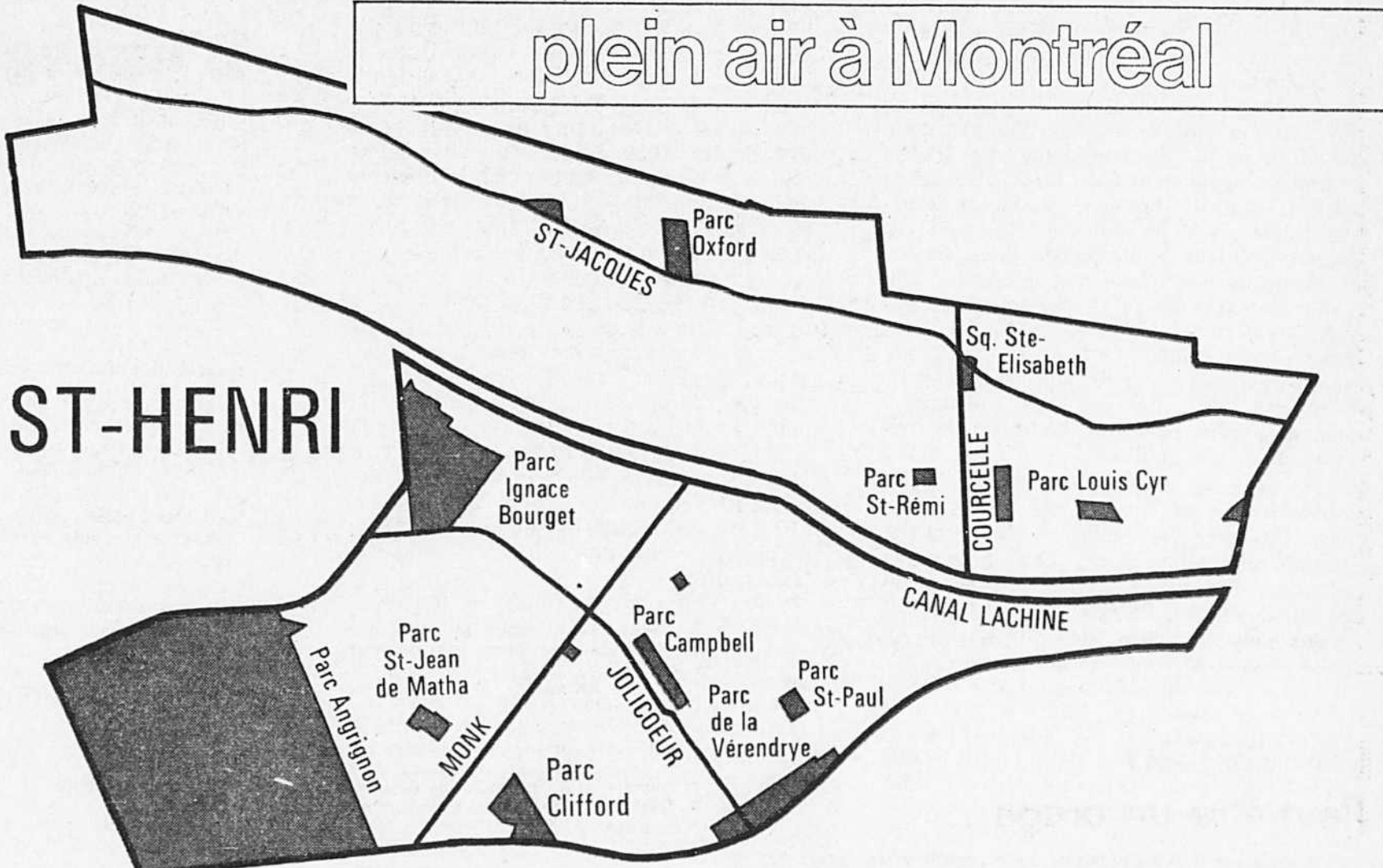
Tuées en vélo-moteur par un train

Une adolescente et une fillette ont été tuées hier à Laval, près de Montréal, lorsque leur vélo-moteur a été frappé par un train.

La police de Laval identifie les deux victimes comme étant Michelle Jamin, 14 ans, et Manon Lauzon, 6 ans,

toutes deux de Laval.

Selon la police, les deux victimes ont été tuées instantanément lorsque leur vélo-moteur a été heurté par un train du Pacifique Canadien, à un passage à niveau.



Le parc Angignon, un géant des espaces verts

Douzième d'une série de 18 articles sur les activités des parcs et terrains de jeux dans les quartiers de Montréal au cours de l'été.

par Claude GRAVEL

Avec ses 1,39 acre d'espaces verts par 1,000 habitants, son immense parc de district, ses trois parcs de voisinage, ses huit terrains de jeux et surtout le parc Angignon qui en forme l'extrémité sud-ouest, Saint-Henri pourrait facilement passer pour un quartier favorisé. Ce qu'il n'est pas en réalité.

Le district municipal de Saint-Henri ne comprend pas que le quartier de ce nom. En font aussi partie Ville-Emard et Côte Saint-Paul qui, sans être des quartiers huppés, ne sont pas des zones défavorisées.

La encore, le découpage de la carte électorale a été fait avec le souci de briser les stratifications sociales, d'empêcher ou les pauvres, ou les ri-

ches, ou les francophones, ou les anglophones d'un quartier bien délimité de se donner quelques porte-parole à l'hôtel de ville.

A tout seigneur tout honneur, le parc Angignon, parc métropolitain de 261 acres, au nord du boulevard de La Vérendrye, à l'ouest du boulevard des Trinitaires, renferme un terrain de pique-niques pouvant accommoder 4,000 personnes qui en fait l'une des caractéristiques principales. On peut aussi y jouer à la balle-molle et, ce qui est plutôt rare dans les parcs montréalais, au cricket.

A l'est d'Oxford et au sud du Chemin Upper Lachine, le terrain de jeux Oxford (6,20 acres) comprend un terrain de balle-molle et de football, des appareils de jeux fixes et une pataugeuse. Durant l'été, des moniteurs vont à y organiser des jeux.

Gadbois, un parc de voisinage de 13 acres Chemin de la Côte Saint-Paul, face à la rue Saint-Ambroise, dispose d'un centre récréatif, d'une piscine intérieure, d'un gymnase, d'un restau-

rant, d'un terrain de baseball éclairé, d'appareils de jeux fixes, de pataugeuses et d'éclairage de sécurité.

Saint-Rémi est un petit terrain de jeux de 0,75 acre au sud de la rue Notre-Dame, à l'ouest de la rue Saint-Rémi. On y trouve des appareils de jeux pour les jeunes.

Louis-Cyr, terrain de jeux de 2,96 acres à l'est de Saint-Ferdinand, au nord de Saint-Emile, comprend un terrain de balle-molle, des appareils de jeux fixes et une pataugeuse.

Appareils de jeux fixes, aussi, dans le minuscule terrain de jeux Yamaska (0,15 acre), au nord de la rue Notre-Dame, face à la rue Yamaska.

On peut jouer à la balle-molle, au football ou au soccer au parc Clifford, de 7,10 acres, situé au nord du boulevard de la Vérendrye, à l'est de la rue Briand.

Pataugeuse et appareils de jeux au terrain de jeux Hamilton (1,20 acre), au sud d'Allard, à l'ouest de Hamilton.

Ignace-Bourget, situé à l'ouest de De Montigny, au nord de Newman, est un impressionnant parc de district de 40 acres. Il comprend une piscine extérieure, des terrains de baseball, de balle-molle, de football et de soccer, une piste d'athlétisme éclairée, des appareils de jeux fixes, une pataugeuse et un éclairage de sécurité.

A l'ouest de Laurendeau, au sud de Maricourt, le parc Campbell ouest, de 4,08 acres, a un terrain de balle-molle, des appareils de jeux, une pataugeuse, un éclairage de sécurité.

On trouve des appareils de jeux au

terrain de jeux Bouget, 0,33 acre, à l'est de Bourget et au sud de Notre-Dame, et au terrain de jeux Emery-Sauvé (0,78 acre), à l'ouest de Hadley, entre Cardinal et Denonville.

Georges-Etienne-Cartier, un parc d'ornement et un terrain de jeux de 4,08 acres, compris entre Notre-Dame ouest, parc Georges-Etienne-Cartier et Place Létourneau, dispose d'une piscine extérieure, d'une fontaine et d'arbres.

LUNDI : Saint-Jacques

LE VÊTEMENT FAIT À LA MAIN,
c'est notre affaire, nous le connaissons.

ESCOMPTE de 10 à 20%
durant juillet et août

POUR HOMMES POUR DAMES
Complets, paletots, etc. haute couture à qualité égale, nos prix seront toujours les meilleurs.

JOLY TAILLEURS INC.
Spécialistes depuis 30 ans dans le vêtement sur mesure.

251 est, SAINTE-CATHERINE

845-1171
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin. Nous honorons la carte ChargeX.

MON Oeil SUR MONTRÉAL

PAR GERMAIN TARDIF

La France rayonne à Terre des Hommes

Il a fallu attendre quelques jours de plus, mais ce n'était pas peine perdue.

La France a fait hier sa grande entrée à Terre des Hommes, dévoilant au public, comme une femme qui se sait belle et qui sait se faire désirer, ses plus beaux atours.

Il y en a tellement à raconter qu'il faudrait des chapitres. Mais allons au plus facile : choisissons l'itinéraire de visite du pavillon.

Au tout début, un hommage audio-visuel d'Edith Piaf. Ensuite, c'est la plongée en pleine époque classique, celle du Roi-Soleil, avec, comme porte-parole de Louis XIV, Molière, son agent de relations publiques, aux dires d'un directeur du pavillon.

Cette évocation a été réalisée à travers la présentation de docu-

ments, d'objets, de costumes et d'accessoires de théâtre.

Il y a Paris...

Plus loin, on revient au contemporain et c'est Paris qui prend la vedette. Suit une présentation audio-visuelle de célèbres châteaux de France. Dans une autre salle, un cyclorama (360 degrés) de Paris photographié de la tour Eiffel : Paris le jour, Paris la nuit.

Une autre salle célèbre le 150e anniversaire de l'invention de la photographie par Nicéphore Niepce et expose l'appareil original que ce dernier a créé, ainsi que quelques autres appareils anciens.

Une exposition provenant d'oeuvres des ateliers de copie du Musée du Louvre attire aussi l'attention des visiteurs, avec des reproductions de diverses civilisations du passé, dont celles de l'Égypte, de la Grèce (Vénus), de la France et d'ailleurs.



VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE

ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Lundi le 2 juillet 1973, jour de la célébration de la fête du Canada, il n'y aura pas d'enlèvement des ordures ménagères.

Les contribuables qui bénéficient habituellement de l'enlèvement des ordures ménagères le lundi devront déposer leurs poubelles lors du prochain jour de collecte régulière des déchets soit jeudi le 5 juillet 1973.

Hôtel de Ville,
Montréal, 29 juin 1973

Le Greffier de la Ville
MARC BOYER

L'HOMME ET SA MAISON CONSEIL DE LA SEMAINE

SUGGESTION #22

Il est nécessaire de protéger par un grillage métallique, les gouttières de la toiture et leurs canalisations contre la chute des feuilles d'arbres, etc.

Faites appel à un conseiller en chauffage de S. Albert & Cie Ltée, pour un examen expert à votre domicile, du système de chauffage à l'huile, sans obligation de votre part.

COURTOISIE DE S. ALBERT
CH. STEE & CO. LTD.
11111 LAKEVIEW BLVD.

appeler 273-6361

Daniel J. Albert Norman Spector

L'HOMME ET SA MAISON — maintenant disponible dans un livre de 320 pages.

en bref

Vente de pneus dangereux

QUEBEC — Le ministre Bernard Pinard prendra des mesures bien-tôt pour empêcher que soient vendus au Québec des pneus jugés dangereux et condamnés par le gouvernement ontarien.

Interrogé hier à l'Assemblée nationale par le chef unioniste, M. Gabriel Loubier, le titulaire des Transports a d'abord observé qu'il avait été informé de cette situation par le biais des journaux et que ses hauts fonctionnaires sont présentement à l'étudier.

"J'imagine qu'il faudra quand même s'entretenir avec les autorités fédérales de façon à ce que les normes nationales soient uniformisées et respectées dans toutes les provinces", a-t-il dit.

Les critères... de Bell Canada

QUEBEC — M. Robert Burns, député péquiste de Maisonneuve, a fait savoir au ministre François Cloutier que la compagnie Bell Canada exigeait le bilinguisme de la part des francophones et permettait l'unilinguisme de la part des anglophones.

Évoquant la parution récente d'offres d'emplois dans les journaux, M. Burns a signalé que dans les journaux français, on disait que "les candidats doivent être bilingues et posséder de huit à dix ans d'expérience", tandis que dans les quotidiens anglais, on disait simplement que "les candidats doivent posséder de huit à dix ans d'expérience".

Le député de Maisonneuve utilise certainement n'importe quel prétexte pour susciter un débat sur le problème linguistique", a répondu le ministre de l'Éducation, qui a néanmoins promis d'aller aux sources pour connaître l'ensemble de la question ainsi soulevée.

Il marchera de Québec à Montréal

QUEBEC — Luc-André Godbout, un homme bien connu dans la basse-ville de Québec pour les services qu'il rend aux familles pauvres en réparant gratuitement les poêles à l'huile, a quitté la Vieille capitale ce matin pour entreprendre une marche de protestation jusqu'à Montréal.

Appuyé par divers organismes populaires, dont le Comité de citoyens de l'aire numéro 10, l'Association coopérative d'économie familiale et le Comité des citoyens de Saint-Sauveur, M. Godbout effectuera cette marche avec une chaîne attachée au cou, dans le but de symboliser les injustices et les servitudes que subissent les travailleurs québécois.

Il y a quelques années, il avait déjà participé à une marche identique pour dénoncer le taux élevé de chômage au Québec.

"L'Action" publié un autre mois

QUEBEC — Le journal L'Action-Québec sera publié pendant un autre mois, pendant qu'un groupe d'hommes d'affaires étudiera la possibilité d'investir des capitaux dans ce quotidien, mis en danger par ses problèmes financiers.

M. Guy Hamel, président de L'Action Sociale Ltée, a déclaré que le conseil d'administration du journal a accepté pour la deuxième fois d'en suspendre la fermeture.

L'Action-Québec avait annoncé au mois de mai qu'il fermerait ses portes le 16 juin, étant acculé à la faillite par des déficits successifs. Mais la date de fermeture avait été par la suite repoussée à la fin du mois de juin.

M. Hamel affirme que le groupe d'hommes d'affaires qui s'intéresse à aider financièrement le journal était le plus sérieux qui se soit présenté depuis six ans.

Moins de gaz naturel en Ontario

TORONTO — Le gouvernement de l'Ontario a indiqué hier que les résidents de cette province pourraient bien avoir à subir le rationnement du gaz naturel l'hiver prochain.

Afin d'éviter de prendre une telle mesure, le gouvernement, conjointement avec l'Hydro-Québec, a fait savoir dans un communiqué qu'on avait fait parvenir deux documents à la Commission de conservation des richesses naturelles de l'Alberta.

Les documents mettent en question le droit constitutionnel de l'Alberta de restreindre la vente de gaz naturel à l'extérieur de la province.

L'Ontario reçoit toujours du gaz naturel de l'Alberta, mais craint que cette province ne cesse de l'acheminer cet hiver.

Radio-Québec veut se faire réserver les canaux UHF à Montréal et Québec

par Gilles LESAGE
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Radio-Québec a présenté hier à Ottawa une demande visant à lui réserver les fréquences UHF, à Montréal et à Québec, soit les canaux 17 et 15.

C'est ce que LA PRESSE a appris en primeur.

Des chevaux courront pour la reine

BRAMPTON (PC) — Une course de chevaux et une réception d'anniversaire sont les deux principaux événements à l'ordre du jour de la reine Elizabeth et du prince Philip pour aujourd'hui.

Le couple royal a été, hier après-midi et cette nuit, l'invité de M. John Eaton, à son domaine de 360 acres de Brampton, en Ontario, se reposant quelque peu avant d'entreprendre la deuxième étape de leur tournée au Canada.

Il visitera au cours des dix prochains jours l'Île-du-Prince-Édouard, la Saskatchewan et l'Alberta.

Avant de quitter la région de Toronto, où ils ont passé la dernière semaine à visiter de petites communautés, la reine et son mari assisteront à la 114e édition du Queen's Plate, qui a été ajoutée au programme de la piste de course spécialement pour la souveraine, qui aime bien les chevaux.

Ils se rendront ensuite à Charlotte-town, où ils participeront aux célébrations qui marqueront le 107e anniversaire du Canada et le centenaire de l'Île-du-Prince-Édouard.

La première étape de la visite royale a été particulièrement épuisante, mais ni la reine ni le prince Philip ne semblent en avoir été affectés physiquement outre mesure.

Les organisateurs de la tournée royale avaient évalué à un million le nombre de personnes qui se rendraient sur les lieux pour voir le couple royal au cours de leur voyage de 3.400 milles au Canada, mais il semble que ce chiffre ait déjà été dépassé, en Ontario seulement.

C'est la première démarche créée de l'Office de radio-télédiffusion du Québec, communément appelé Radio-Québec, en vue de diffuser d'ici quelques années sur les ultra hautes fréquences (UHF). Les appareils de télévision construits depuis 1969 sont obligatoirement munis de cette fréquence.



Quand la reine fait rire...

La reine Elizabeth semble avoir pris goût aux bains de foule, car chaque fois qu'elle en a l'occasion, elle en profite pour aller causer avec les gens qui se rendent sur les lieux pour la voir. Ici, on ignore ce que la souveraine a dit à cette brave dame, mais celle-ci trouve les propos royaux bien drôles.

téléphoto UPI

Ne voulant pas se faire damer le pion par les diffuseurs privés qui convoient cette fréquence, Radio-Québec veut en quelque sorte prendre une "option" dès maintenant, de telle sorte que les autorités fédérales en tiennent compte dans leurs prochaines décisions.

Au moment même où Radio-Québec

présentait sa demande au Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC), le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, présentait au conseil des ministres, pour étude et approbation, le plan triennal visant à doter le Québec d'un réseau proprement québécois d'ici 1977.

La loi du ministère des Communications explicite le rôle de diffuseur de Radio-Québec, ce qui implique, bien sûr, des choix politiques et la détermination de priorités, rôle qui revient au gouvernement lui-même.

En faisant part de ses intentions fermes, Radio-Québec veut faire en sorte que les canaux UHF (17 et 15) dans les deux principaux centres du Québec soient utilisés à des fins qui correspondent aux grands objectifs de "sécurité culturelle" du gouvernement.

La "bataille" des UHF

Pour bien faire comprendre ce dont il s'agit, Radio-Canada diffuse présentement sur les canaux 2 et 11, à Montréal et à Québec; CFTM-TV, la station privée, diffuse sur le canal 10 à Montréal, tandis que la station privée de Québec, CFCM-TV, occupe le canal 4.

En gros, c'est le troisième réseau, celui qui diffusera sur UHF, dont il s'agit présentement. Sera-t-il occupé par Ottawa, par l'entreprise privée, ou par l'entreprise publique du Québec, soit Radio-Québec? Il ne s'agit pas de prendre la place de qui ce soit ni d'exproprier des entreprises existantes.

Radio-Québec veut que ce soit lui, d'où sa demande d'option. Il est fort peu probable qu'une décision soit prise, ou même que des audiences soient tenues, avant quelques mois.

Mais Radio-Québec ne veut pas courir le risque que les canaux UHF lui filent entre les doigts. Avec son avis, il a soumis un document technique fort détaillé concernant les antennes, les rayons d'action, les territoires couverts, et le reste.

En fait, avec ses deux antennes à Montréal et à Québec, Radio-Québec desservirait les trois quarts, ou presque, de la population québécoise. Et le réseau serait la propriété collective des Québécois.

Les projets du Québec s'apparentent à ceux qui se font jour dans la province voisine de l'Ontario, si bien que les deux provinces centrales soulèvent un débat de compétence et de juridiction fort important pour l'avenir des communications au Canada.

Sauf erreur, Montréal est présentement la seule ville canadienne à pouvoir capter des émissions sur fréquences UHF, et encore il s'agit d'un canal américain qui n'est accessible qu'aux abonnés du câble.

Outre un dossier fédéral-provincial fort litigieux, les ambitieux projets de Radio-Québec soulèvent le problème international de la répartition des ondes.

Ainsi que le président de Radio-Québec, M. Yves Labonté, l'expliquait la semaine dernière (LA PRESSE du vendredi 22 juin), il est essentiel que les Québécois disposent d'un canal qui soit exclusivement consacré à la promotion humaine par la culture populaire.

Avec des moyens limités, l'office tente déjà de remplir cette vocation. La saison dernière, il diffusait deux heures chaque soir, par le câble, à Montréal et à Québec. La saison prochaine, ce sera trois heures par jour, et dans deux villes de plus, soit Hull et Sherbrooke.

Mais cela est loin d'être suffisant. Radio-Québec veut diffuser sa propre programmation sur l'ensemble du territoire québécois, en utilisant les ondes qu'Ottawa voudra bien lui attribuer. C'est l'objet de la démarche capitale d'hier, faite dans la plus grande discrétion, auprès de l'organisme fédéral.

Bell: Québec ne protestera pas

QUEBEC (PC) — Le ministre des Communications, M. Jean-Paul L'Allier, n'a pas l'intention de protester contre la décision d'Ottawa d'accorder à Bell Canada la permission d'augmenter ses tarifs parce qu'il ne sait pas à qui s'adresser.

C'est en ces termes que le ministre a décrit la situation après que le gouvernement central eut décidé cette semaine d'accorder cette permission. Il répondait aux questions du chef de l'Opposition officielle, M. Gabriel Loubier.

Par ailleurs, M. L'Allier a indiqué qu'il entend, le premier août, lors de la séance de la Commission des transports, insister pour qu'on "pousse beaucoup plus loin" l'étude des demandes de hausses de tarifs et faire en sorte que la société Bell ne présume pas, dans ses planifications, des décisions de la commission.

"Si possible, a dit le ministre, on voudrait aussi que la commission étudie non seulement la partie qui touche strictement les tarifs de la société, mais l'ensemble de ses opérations directes ou indirectes".

Le fédéral propose l'augmentation de la production d'acier au Québec

OTTAWA (PC) — En vue de renforcer l'économie régionale au Canada, un rapport de 12 volumes préparé par le gouvernement fédéral propose l'augmentation de la production d'acier au Québec, et l'insufflation d'un plus grand dynamisme à l'industrie des transports dans les Maritimes et à l'industrie agricole dans l'Ouest.

Il s'agit là de quelques-unes seulement de plusieurs douzaines de recommandations du rapport, publié à partir d'études réalisées en 1972 et au début de 1973 et dont LA PRESSE a fait état en primeur il y a quelques semaines.

Les suggestions ont été faites auprès des premiers ministres provinciaux au cours d'entretiens entre eux et le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Don Jamieson, qui se sont déroulées au cours des deux derniers mois. Le rapport a été déposé hier aux Communautés.

Seule l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas incluse dans le rapport, qui traite de l'économie régionale province par province.

L'Atlantique porte sur l'Amérique du Nord

M. Jamieson a expliqué qu'un plan de développement était déjà en vigueur dans cette province, qui prévoit des consultations avec Ottawa, ce qui

rend inutile d'en faire état dans le document de travail.

Les études les plus exhaustives ont été menées au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Le rapport souligne que les régions de l'Atlantique forment un immense port qui tient lieu de point d'entrée au marché nord-américain depuis l'Europe.

Cela donne donc à ces régions une chance unique de devenir un lien de transport entre les deux importants marchés. Des installations ferroviaires, aériennes et portuaires pourraient y être aménagées afin d'acheminer avec rapidité les marchandises d'un continent à l'autre.

De plus, si les moyens de transport sont améliorés, les autres industries de la région pourront en tirer des bénéfices marginaux, note le rapport. Ainsi, les industries spécialisées dans les domaines de l'agriculture et de la pêche pourraient vendre leurs produits aux États-Unis et en Europe plus facilement.

Pessimiste sur le Québec

Le rapport affirme cependant que la production du Québec croîtra plus lentement que la moyenne nationale si les tendances actuelles se poursuivent jusqu'en 1980.

On propose donc de mettre l'accent sur la fabrication de biens durables basée sur la production de l'acier. On

souligne que le Québec ne produit que le tiers de sa consommation d'acier.

Les auteurs du document estiment que l'augmentation de la production de l'acier est un des facteurs-clés qui pourrait élargir les structures industrielles de la province. D'autre part, le Québec est bien situé pour s'accaparer une part substantielle de l'augmentation prévue de la production d'acier au Canada d'ici 1980.

Le rapport fait remarquer qu'une industrie de l'acier fortement productive pourrait rendre plus dynamiques une gamme d'autres industries manufacturières, depuis les machines agricoles jusqu'aux pièces utilisées en électricité.

Efforts spéciaux pour Montréal

Le document fait observer qu'on devrait déployer des efforts particuliers pour aider les industries manufacturières, des communications et des transports dans la région de Montréal, qui en est une vitale pour l'économie du Québec.

Pour l'Ontario, on devrait concentrer les efforts sur les industries du tourisme et des services. On pourrait aussi penser à la croissance de l'industrie manufacturière, au fur et à mesure de l'expansion urbaine dans le nord de cette province.

Les députés s'échauffent dans tous les sens du mot

QUEBEC (PC) — Masochisme ou héroïsme? Les libéraux ont, en tout cas, rejeté massivement hier, dans une Assemblée nationale transformée en étuve par la canicule, une motion d'un de leurs collègues visant à munir cette auguste enceinte d'un système de climatisation.

A moins qu'il ne s'agisse plus sournoisement de motivations stratégiques. Les annales parlementaires rappellent en effet que le premier ministre Jean Lesage, par un raffinement de stratégie, a déjà trouvé une bonne recette pour venir à bout des résistances de l'Opposition dans ces sprints parlementaires d'été.

Il faisait chauffer à blanc les calorifères du Salon rouge... Il paraît qu'un certain jour, le chef unioniste Daniel Johnson, mettant par hasard la main sur un des calorifères, aurait piqué en Chambre une crise mémorable.

Quoi qu'il en soit, la séance d'hier a commencé par une motion du député libéral de Taillon, M. Guy Leduc, qui aurait voulu que le ministre des Travaux publics fasse le nécessaire pour que cette saison soit la dernière où les parlementaires s'échauffent, dans tous les sens

du mot, dans ces interminables débats estivaux.

Il semblait bien pourtant que cette motion allait soulever un accueil délinant chez tous les parlementaires, au-delà des barrières partisanes. Comme dirait Jean de La Fontaine, "Suant, soufflant, l'atelage était rendu..."

Le leader parlementaire libéral allait jeter une douche froide, c'est le cas de le dire, sur ces espoirs bien légitimes, en objectant qu'une telle motion supposait des dépenses de fonds publics considérables.

En langage parlementaire, cela s'appelle un "money bill" et ne peut être proposé que par une de ces vénérables personnes jugées dignes de faire partie du cabinet.

Ce pauvre monsieur Leduc peut toujours se consoler en prêtant l'oreille aux nombreuses rumeurs qui, depuis bientôt trois ans, destinent le ministre Pinard à une charge de juge ou de lieutenant-gouverneur...

Le moins que l'on puisse dire, c'est que le vote a été chaud. Le ministre Tetley l'a très bien exprimé en s'épongeant ostensiblement le front au moment où la solidarité partisane l'amenait à repousser la tentation de la climatisation.

Schreyer rassure ses partisans: le NPD n'a pas l'intention de se montrer conservateur

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

WINNIPEG — Qualifiant de "presque incroyable" le fait que le Nouveau parti démocratique ait recueilli 43 p. cent des suffrages aux élections provinciales de jeudi, M. Edward Schreyer considère que son gouvernement a reçu un mandat adéquat pour poursuivre tous les objectifs que les néo-démocrates ont exposés pendant la campagne électorale.

Le premier ministre, qui recevait hier à l'Assemblée législative les journalistes de Manitoba et des autres provinces, a bien assuré que le NPD n'aura pas peur de mettre en application une politique sociale et économique dans l'intérêt du Manitobain moyen.

M. Schreyer a soutenu que la victoire remportée par le NPD est la troisième de cette importance dans

l'histoire du Manitoba et il s'est réjoui que près de 80 p. cent des électeurs inscrits soient allés aux urnes.

Par ses propos, le premier ministre a rejeté l'interprétation faite par certains observateurs et selon laquelle le NPD, n'ayant pas "balayé" la province comme s'y attendaient plusieurs observateurs (mais pas lui, a-t-il soutenu), se montrerait conservateur au cours des quatre prochaines années.

Le NPD, comme on sait, a enlevé 31 des 57 sièges à l'Assemblée législative, contre 21 aux conservateurs et cinq aux libéraux, dont le chef, M. Israël Harold Asper, n'a obtenu que deux voix de majorité dans une circonscription de Winnipeg.

Il fait la cour à deux libéraux

Le premier ministre a révélé que deux candidats libéraux élus jeudi, et qu'il ne considère pas lui-même

comme partisans du conservatisme, pourraient être tentés de se ranger du côté néo-démocrate, où ils seraient naturellement bienvenus. Si MM. Steve Patrick et Gordon Johnston, députés d'Assiniboia (Winnipeg) et de Portage La Prairie, répondent à cet appel, le groupe parlementaire néo-démocrate disposera d'une majorité de cinq sièges.

Sur le point de savoir si son gouvernement tiendra compte, si qu'il ne l'a fait depuis 1969, des demandes et des requêtes de l'entreprise privée, M. Schreyer, qui se décrit comme un homme prudent, a répondu:

"Pas de problème. Durant la campagne électorale, j'ai dit souvent que la philosophie des néo-démocrates du Manitoba est une philosophie qui non seulement accepte, mais aussi voudrait avoir un système économique incluant l'entreprise privée et l'entre-

prise publique. J'ai répété que nous avons besoin des deux."

M. Schreyer, qui avait menacé lundi de punir les circonscriptions où seraient élus des candidats "malicieux et vicieux" à l'égard du NPD et qui avait dû se rétracter publiquement le lendemain, a prétendu que cet incident n'avait pas nui au NPD. "Cette déclaration dépassait ma pensée", a-t-il observé, "car nous avons montré depuis quatre ans que le NPD traite toutes les circonscriptions avec justice".

Le cabinet sera élargi

En dépit du cuisant échec subi par le Parti libéral, le chef néo-démocrate estime que cette formation peut survivre au Manitoba. "Je pense que le Parti libéral manitobain peut survivre, a-t-il ajouté, mais de la même

façon que le Parti conservateur survit en Saskatchewan".

Considérant qu'il n'existe pas de différence significative entre les libéraux et les conservateurs, M. Schreyer a enchaîné: "Peut-être l'année prochaine ou en 1975 aurons-nous des élections fédérales. Alors, vous verrez des élections pour lesquelles des millions de dollars seront dépensés, sans compter la rhétorique, et au cours desquelles les conservateurs attaqueront les libéraux, puis inversement. Tout le monde se rendra compte de la fausseté d'une telle querelle."

Enfin, M. Schreyer a manifesté son intention d'élargir le conseil des ministres en portant le nombre de ses membres à 16 ou 18, comparativement à 14 actuellement. Après la course électorale, les Manitobains vont maintenant assister à la course ministérielle.

Les Expos: 11e défaite en 16 matches McAnally n'a pas aidé sa cause

par Pierre LADOUCEUR
envoyé spécial de LA PRESSE

PITTSBURGH — Les Expos glissent lentement mais sûrement vers le dernier rang de la division Est de la ligue Nationale. Encore hier soir, ils ont essuyé un revers de 4-0 aux mains des Pirates de Pittsburgh.

Les Expos en étaient ainsi à leur onzième revers en 16 matches depuis cette fameuse série de sept victoires consécutives qui les avaient propulsés au deuxième rang de leur division. De fait, les Expos ont connu la victoire seulement à deux occasions à leurs neuf derniers matches.

Les Pirates, eux, s'étaient amenés au parc Jarry en début de semaine, alors qu'ils occupaient le dernier rang de leur division. Depuis, ils ont troqué le dernier rang aux Mets de New York et ils ont remporté quatre victoires en six matches.

MOOSE SERT UNE BELLE PERFORMANCE

Bob Moose a blanchi les Expos en espaçant six coups sûrs hier soir. Il en était à son quatrième match complet de la saison et son deuxième

blanchissage. Il a ainsi porté sa fiche à six victoires et sept revers.

De fait, les Expos n'ont jamais mis le pied au troisième but au cours de la rencontre. De plus, deux seuls coureurs ont réussi à atteindre le deuxième but. Pourtant, Moose n'a pas impressionné au début de la rencontre.

"J'ai commencé le match en permettant un but sur balles à Ron Hunt et un simple à Boots Day. Je me suis alors ressaisi pour connaître un bon match. De fait, sur le simple de Day qui n'était en fait qu'un amorti sacrifice, Rennie Stennet a omis de couvrir le premier but et cela m'a stimulé", a expliqué Moose.

"Puis, il y a bien eu ces deux simples en deuxième manche après deux retraits. J'ai tout simplement manqué de concentration contre McAnally", a admis Moose, qui signait un deuxième blanchissage en autant de soir pour un lanceur des Pirates.

NOUVELLE MARQUE POUR STARGELL

Le score final de 4-0 n'indique toutefois pas la véritable allure de la rencontre qui a été palpitante jusqu'à ce que les Pirates inscrivent trois points en septième manche.

Ernie McAnally, le lanceur perdant, avait limité les Pirates à un seul point jusqu'à ce stade du match. Les

Pirates avaient en effet ouvert le pointage en première manche. Manny Sanguillen avait tout d'abord reçu son troisième but sur balles de la saison à sa 305e présence au marbre. Puis Willie Stargell devait suivre avec le 239e double de sa carrière. Stargell a ainsi rejoint Fred Clarke au 10e rang des frappeurs, de doubles sur la liste de tous les temps des Pirates.

"Manny Sanguillen n'obtient pas tellement de buts sur balles parce qu'il est un frappeur agressif. De plus, il aime bien s'élancer sur la première offrande", a expliqué le gérant Bill Virdon.

Stargell, lui, n'avait pas de commentaire précis à faire au sujet de sa

nouvelle marque. Après tout, le 10e rang n'est pas à la hauteur du talent d'un Willie Stargell.

McANALLY COURT A SA PERTE

Les Pirates ont cependant ouvert toutes grandes les portes à la septième manche. McAnally a été l'instigateur de cette explosion en amorçant la manche en accordant un but sur balles à Gene Alley, le huitième frappeur dans le rôle des Pirates. Puis, il a omis de couvrir le premier but sur le roulant de Davalillo. Il n'en fallait pas plus pour que Sanguillen et Al Oliver suivent avec un simple et un double.

"Les deux se sont d'ailleurs élancés sur le premier lancer", a noté Virdon.

POUSSIÈRE DE LOSANGE... Gene Clines a entrepris les 18 derniers matches au poste de voltigeur de droite pour les Pirates... Il n'a toutefois pas été en mesure de finir le match d'hier... Clines s'est infligé une blessure à l'œil droit en première manche lorsque la balle a rebondi après avoir frappé son bâton...

Le ministre Lalonde s'en est mêlé...

de notre bureau d'Ottawa

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde, a fait parvenir, hier, aux dirigeants de l'Association mondiale de hockey, un télégramme les enjoignant de cesser temporairement toutes discussions en vue de repêcher des joueurs de hockey amateur canadiens.

Dans son télégramme, le ministre demande à l'Association de suspendre ses tentatives d'embauche auprès des joueurs amateurs canadiens tant que la rencontre prévue entre les deux partis n'aura pas eu lieu. Cette rencontre entre les dirigeants de l'AMH et le ministre Lalonde devrait normalement se tenir la semaine prochaine.

Déjà, M. Lalonde a rencontré les dirigeants de la ligue Nationale de hockey et de l'Association canadienne de hockey amateur qui, selon lui, se sont déclarés prêts à entrer en négociation avec l'Association mondiale au sujet des joueurs amateurs.

Interrogé par les journalistes, le ministre a soutenu qu'il se servira des moyens légaux mis à sa disposition et, au besoin, d'une législation spéciale, pour empêcher que la ligue Mondiale ne procède à "la destruction pure et simple du hockey amateur au Canada".

Bien qu'affirmant avoir déjà une très bonne idée des mesures législatives qu'il pourrait employer, M. Lalonde a refusé de donner plus de précisions sur la question.

Il s'est contenté de préciser qu'il essayait présentement d'amener les trois parties en cause à s'asseoir à une même table et à discuter.

Béliveau et les Nordiques

La possibilité de voir Jean Béliveau suivre l'exemple de Gordie Howe et passer à l'Association mondiale de hockey la saison prochaine a fait l'objet d'une discussion d'environ une heure hier entre Gerry Paterson, le conseiller en affaires de Béliveau, et Jacques Plante, directeur général et instructeur des Nordiques de Québec.

Plante a inscrit il y a deux semaines le nom de Béliveau sur la liste de négociations des Nordiques et en a avisé l'ancien joueur de centre et capitaine des Canadiens de Montréal.

Béliveau, qui est maintenant âgé de 41 ans, est vice-président et directeur des relations publiques des Canadiens et directeur de la Canadian Arena Co., propriétaire du Forum de Montréal. Il s'est retiré de la compétition active il y a deux ans après avoir complété 18 saisons dans l'uniforme tricolore.

Patterson a déclaré à l'issue de sa rencontre avec Plante qu'"aucun chiffre n'avait été proposé" et qu'il s'agissait d'une rencontre préliminaire.

"Nous avons discuté de façon très générale de l'intérêt que porte la ville de Québec en Béliveau et avons étudié son statut avec le Canadien de Montréal", a-t-il précisé.

Patterson, qui a négocié le contrat de Howe avec les Aeros de Houston, a ajouté que cette discussion était "similaire" à la première rencontre qu'il a eue avec les dirigeants des Aeros avant que Howe ne signe un contrat d'une valeur estimée à environ \$1 million.

"Lorsque Plante a approché Jean pour la première fois, il (Béliveau) a affirmé qu'il écouterait par courtoisie ce qu'on veut lui offrir même si fondamentalement il n'est pas intéressé. Et c'est pourquoi nous nous sommes rencontrés aujourd'hui (hier)."

La discussion a porté sur les relations de Béliveau avec le Canadien et avec la ligue Nationale de hockey ainsi que sur ses intérêts en dehors du hockey.

"La situation de Jean avec le Canadien est différente de celle de Gordie avec les Red Wings, a déclaré Patterson. Il entretient d'excellentes relations avec le vice-président et directeur général Sam Pollock et est heureux ici."

La tenue de nouvelles rencontres dépendra de la décision de la direction des Nordiques de faire une proposition concrète ou de laisser tomber le projet.

le film du match

PREMIÈRE MANCHE PIRATES

Sanguillen reçoit une passe après un retrait. Stargell produit un point avec un double après deux retraits. (1 point)

SEPTIÈME MANCHE PIRATES

Alley ouvre la manche en recevant une passe. Moose se sacrifie pour l'envoyer au deuxième but. Davalillo frappe un simple à l'avant-champ. Sanguillen suit avec un simple bon pour un point. Puis Oliver chasse McAnally en cognant un double bon pour deux points. Gilbert remplace McAnally et il met fin à la manche. (3 points)

Bailey, un homme tranquille

PITTSBURGH — Bob Bailey n'est pas le plus bruyant de tous les Expos. On ne l'entend presque jamais se plaindre. S'il ne frappe pas bien ou encore s'il commet une erreur, on ne le verra pas donner des signes de mécontentement.

Bob Bailey a d'ailleurs été la victime de ce tempérament. Les amateurs de baseball montréalais ont confondu cette maîtrise de soi pour de la nonchalance. De fait, les amateurs n'ont pas été les seuls à se laisser prendre puisque les membres des différents média avaient donné la note.

Bailey avait d'ailleurs encouragé ses détracteurs en connaissant une saison pitoyable en 1972. Il n'avait en effet pu faire mieux que de conserver une moyenne offensive de .233. De plus, sa défensive laissait à désirer.

Il n'était donc pas surprenant de voir les journalistes s'acharner sur lui à l'entraînement et au début de la saison alors qu'il amassait déboire sur déboire. Le gérant Gene Mauch a même été obligé de lui faire réchauffer le banc lors de la première série à Montréal cette saison.

BAILEY REDEVIENT DANGEREUX

C'est à la suite de cette humiliation suprême que Bailey est redevenu un dangereux frappeur. Il a tellement bien fait à son retour au jeu qu'il a forcé les Expos à se débarrasser de Coco Laboy.

Bailey a non seulement retrouvé son aplomb à l'attaque, mais il s'est même amélioré à la défensive. Il ne deviendra jamais un second Brooks Robinson et il le sait bien. Son bras n'a pas pris de force et il ne couvre pas tellement plus de terrain que par le passé. Mais, il tire présentement le maximum de ce qu'il a à offrir.

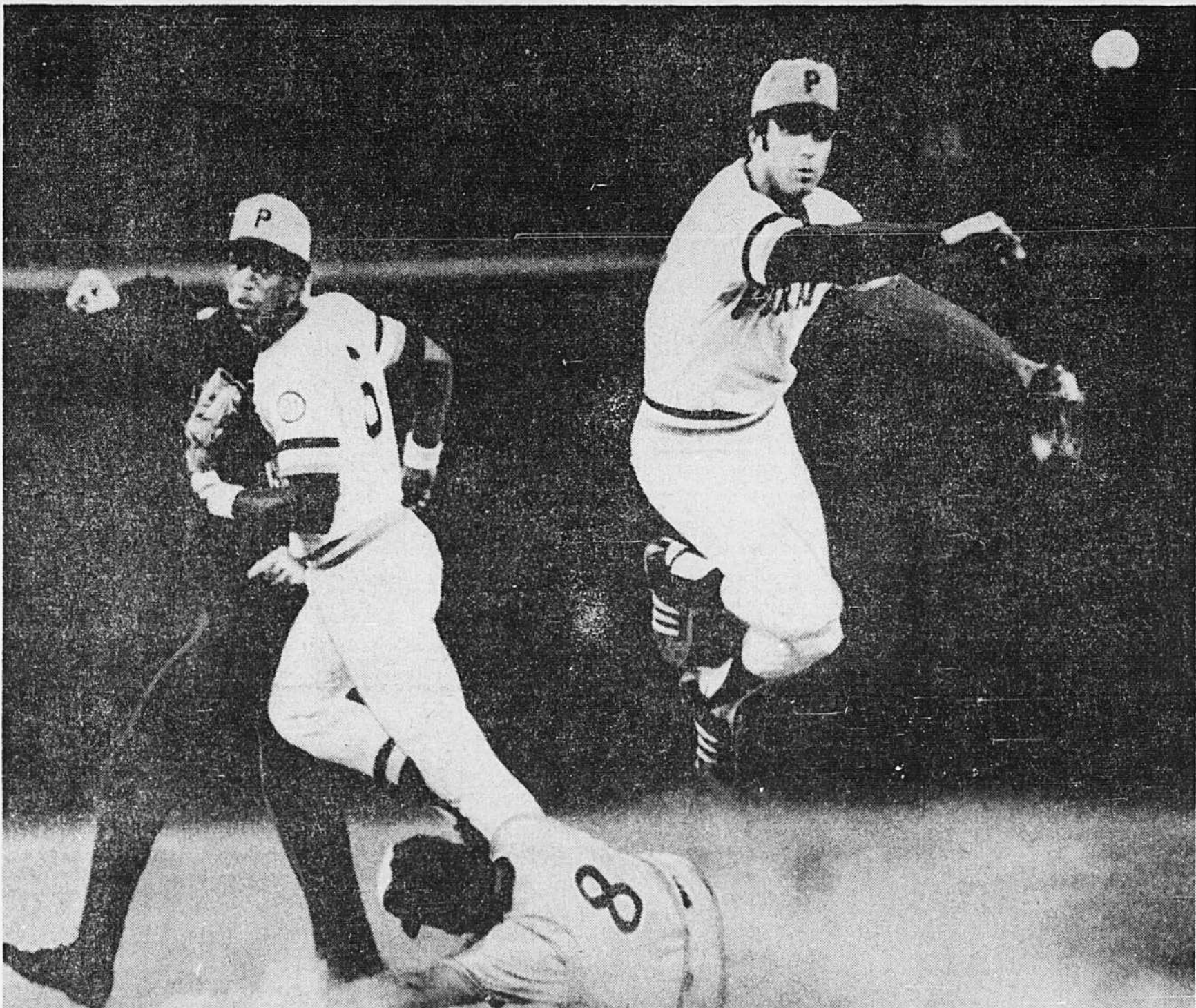
D'autant plus que Bailey n'endosse pas l'uniforme des Expos en raison de ses talents défensifs. C'est surtout son coup de bâton qui a toujours intéressé les dirigeants des Expos et plus spécialement Gene Mauch.

BAILEY FAIT RESONNER SON BATON

Bailey traverse présentement une bonne période à l'attaque, ce qui lui a permis de hausser sa moyenne offensive à .300. De fait, au cours de ses sept derniers matches, il a réussi 13 coups sûrs en 30 présences au marbre. Et il y est allé de quatre circuits et neuf points produits.

Avec une telle fiche, Bailey se compare avantageusement sur le plan offensif aux Joe Torre, Ron Santo et Doug Rader. Et pourtant, Bailey ne sera même pas considéré lorsque viendra le temps de compléter la formation étoile de la ligue Nationale.

Mais encore là, Bailey est victime de son tempérament. Pendant que d'autres joueurs se seraient empressés de vanter les mérites d'une fiche aussi éloquent que la sienne, Bailey, lui, se contente d'amasser les coups sûrs sans mot dire.



161photo AP

L'arrêt-court Gene Alley, des Pirates de Pittsburgh, saute haut dans les airs pour éviter Boots Day qu'il vient de retirer au deuxième-but et compléter le double-jeu en lançant au premier-but avant l'arrivée de Ken Singleton. Ce dernier avait frappé un roulant au deuxième-but Rennie Stennet qu'on voit derrière Alley. Ce jeu est survenu à la troisième manche du match d'hier, perdu 4-0 par les Expos, à Pittsburgh.

Départ de La Haye, demain

Un p'tit tour qui sera long, long

Pierre Beaulieu

envoyé spécial de LA PRESSE

LA HAYE, PAYS-BAS — Nous étions peut-être 2.000 rassemblés au Palais de Scheveningen. Il y avait des Belges, des Français, des Suisses, des Italiens, des Allemands, des Espagnols, des Hollandais, tous occupant une fonction quelconque à l'intérieur du Tour de France.

Les uns étaient coureurs, les autres journalistes, mécaniciens, gendarmes, préposés au logement, médecins, secrétaires, téléphonistes, recensables des relations extérieures ou de la signalisation.

La fumée des Gitanes et celle des cigares hollandais atténuait à peine l'odeur infecte des harengs crus que nous servaient les hôtes hollandaises.

C'était la tour de Babel!

Chacun parlait dans son dialecte, les Français expliquant aux Hollandais que Poulidor était encore en grande forme malgré ses 37 ans, les Belges s'excitant auprès des Italiens de l'absence de Merckx, et les Espagnols tentant de convaincre les Allemands qu'Ocana était le plus fort.

Au milieu de tout cela, la musique hollandaise, tandis que dans la pièce voisine, on entendait le bruit des dizaines de télescopes qui ne voulaient plus s'arrêter.

Il faisait chaud, c'était la tour de Babel.

Malgré tout, les gens souriaient. Tout le monde semblait heureux. C'était les grandes retrouvailles... C'était

la veille du départ du Tour de France.

Personne ne paraissait contracté, c'était la fête, c'était la foire. Tout le monde savait, mais tentait d'oublier que dans moins de 24 heures, ce serait le départ de l'épreuve la plus longue, la plus difficile.

J'ai été étonné de voir Jean-Pierre Danguillaume, un coureur de l'équipe Peugeot, rire aux larmes en fêtant ses retrouvailles avec Janssen, un ex-

vainqueur du Tour qui a maintenant accroché son vélo.

— Comment ça va vieux frère lui demandait Janssen en lui serrant la main.

— Bah, ça ne peut pas aller mieux, lui répondait Danguillaume. Tu sais, le Tour de France, c'est parfait, un vrai petit voyage organisé. On a pas à réserver l'hôtel: tout est prévu à l'avance. Et puis on ne peut pas se tromper, tout le parcours est fléché. On a qu'à suivre...

Irwin en tête; Palmer faiblit

CHICAGO (UPI) — Hale Irwin, qui a gagné un seul tournoi en six ans sur le circuit de la PGA, a réussi une de ses trois meilleures rondes de l'année hier, un 66, pour prendre une avance de deux coups à mi-chemin de l'omnium Western, doté de riches bourses de \$175.000.

A 133, il devance par deux coups Bruce Crampton, qui cherche à remporter sa cinquième victoire de l'année, et Rick Massengale, un jeune en quête d'une première victoire. Meneur hier avec ces deux hommes, Arnold Palmer a glissé à quatre coups de la tête à l'issue d'une deuxième ronde de 71. Billy Casper, auteur d'un 69 hier, est à trois coups d'Irwin.

La meilleure ronde hier a cependant été l'oeuvre de Leonard Thompson, à sa deuxième année sur le circuit, auteur d'un nouveau record à 64.

"J'ai joué si mal jeudi (77) que je me suis levé tôt et ai longuement pra-

tiqué", a dit Thompson, qui se trouve néanmoins à huit coups du meneur.

Ce dernier a pour sa part déclaré:

"J'ai rate seulement un vert et deux allées". Lui qui s'était plaint des verts la veille a dit avoir résolu ce problème en réussissant ses coups d'approche près des trous. Irwin est âgé de 26 ans et a appris le golf de son père dès l'âge de quatre ans sur les verts sablonneux du Kansas.

Pour Crampton, les verts étaient plus fermes hier mais pas aussi faciles durant l'après-midi. Il s'est dit chancenx de réussir de longs coups roulés qui ont compensé pour son jeu par ailleurs bien ordinaire.

Quant à Massengale, il estime que les verts "n'étaient pas franchement mauvais, mais cahoteux et durs tout à la fois".

Chez les Canadiens, George Knudson (71-72) a survécu de justesse à la coupe (144) tandis que Ben Kern (76-71) était éliminé.

Diefenbaker appuie les Jeux olympiques

par Guy PINARD
envoyé spécial de
LA PRESSE

OTTAWA — Durant l'ajournement de midi, le député Mark Rose, porte-parole du Nouveau parti démocratique sur le bill olympique, avait affirmé à LA PRESSE que jamais le vote ne pourrait être pris sur le bill C-196 au cours de l'après-midi.

Eh bien, la stratégie du NDP s'est concrétisée. Ce n'est pas avant mardi que le vote sera pris en deuxième lecture sur le bill olympique et ce n'est pas avant la fin de la semaine prochaine que ce bill recevra l'assentiment royal.

A la lumière des interventions d'hier, il ne fait pas l'ombre d'un doute que le bill passera sans difficulté. En effet, l'intervention du vieil ours John Diefenbaker, inespérément favorable aux Jeux olympiques, avait réussi à dissiper un nuage quant aux voix des radicaux du Parti conservateur.

En d'autres mots, le NDP fait cavalier seul dans cette lutte, et ce n'est que pour manifester sa désapprobation qu'il a recouru à cette obstruction systématique et, il faut bien le dire, fort efficace.

Deux thèmes généraux ressortent des interventions d'hier. D'abord l'omniprésence du maire Jean Drapeau, même à Ottawa. Car il y a ceux qui sont pour, et ceux qui sont contre.

Tout comme la veille, les partisans du maire Drapeau ont surtout joué sur les cordes sentimentales, tandis que ses adversaires faisaient des interventions très à propos et bien documentées.

Le deuxième thème est plus directement relié aux Jeux, soit le "seigneurage" des pièces de monnaie. Sur ce point, des deux côtés de la Chambre, l'unanimité est parfaite.

Jusqu'à présent, pas un seul orateur n'a fait acte de foi quant aux possibilités du COJO d'atteindre l'objectif visé de \$250,000,000 de revenus par la vente des pièces de monnaie, revenus qui supposent une vente de plus de \$420 millions de pièces de \$5 et \$10. Et personne n'a non plus proposé un amendement qui forcerait le gouvernement fédéral à assumer un déficit éventuel, en tout ou en partie, à part une proposition timide de l'indépendant Roch LaSalle (Joliette) qui a suggéré une entente tripartite similaire à celle qui existait à Munich.

Les néo-démocrates Frank Howard, Arnold Peters, et John Rodrigues ont aussi donné une nouvelle dimension au problème en manifestant leur inquiétude quant à la distribution des pièces de monnaie.

M. Howard a aussi insisté sur le fait que le Canada devra verser \$144 millions en dollars canadiens pour faire l'acquisition de 53 millions d'onces d'argent qu'il faudra se procurer pour la frappe des pièces de monnaie.

"Scandale social"

Il a aussi rappelé, après avoir souligné que l'Hôtel de la monnaie, à sa meilleure année, n'avait vendu que \$19 millions de pièces de monnaie commémoratives (en 1967), qu'en 1976, le COJO devra faire face, tout au moins sur le marché américain, à la compétition des pièces de monnaie du tricentenaire des Etats-Unis, que le gouvernement de l'oncle Sam ne manquera pas de lancer sur le marché.

"Je ne doute pas, a-t-il dit, que nous nous dirigeons vers un scandale social," a dit M. Howard, aux applaudissements du libéral Pierre De Bané (Matane).

M. Peters a pour sa part insisté sur les inquiétudes qu'entretient le NDP quant à la mise en circulation des pièces de monnaie. Il a manifesté sa crainte de voir le COJO, en dernier ressort, devant un échec évident du programme de vente des pièces de monnaie, trouver différents moyens d'écouler les pièces de monnaie.



photo LA PRESSE
M. Diefenbaker a apprécié sa visite de l'emplacement des Jeux en compagnie du maire Drapeau, la semaine dernière.

Et il a cité en exemple les pressions que pourrait exercer le maire de Montréal auprès des industriels pour qu'ils paient leurs employés avec des pièces de monnaie olympiques. Ces pièces, a-t-il expliqué, perdraient alors toute leur valeur numismatique et aggraveraient la situation inflationniste au pays.

L'intervention de M. Diefenbaker

Mais l'intervention-clé de la journée est venue de la bouche de M. Diefenbaker. Son appui inconditionnel au projet de loi, malgré certaines réserves relatives à la loterie nationale qu'il met en doute, a dissipé les possibilités de voir une scission survenir au sein du Parti conservateur au sujet du bill olympique.

Visiblement en forme, M. Diefenbaker a commencé son allocution par un acte de foi envers son ami de toujours, le maire Drapeau. On se rappelle que c'est M. Diefenbaker qui a donné le feu vert au maire Drapeau pour l'Expo 67, en 1963.

M. Diefenbaker a rappelé avec beaucoup de chaleur les heures qu'il a passées en compagnie du maire Drapeau à Montréal, le week-end dernier, parce que, a-t-il dit, "c'est mon habitude d'aller sur les lieux quand je veux me renseigner sur un sujet bien précis".

Il a mentionné qu'avec le maire Drapeau comme chauffeur, il avait eu l'occasion de visiter l'emplacement choisi pour le bassin nautique à l'île Notre-Dame et le parc olympique, et qu'il avait reçu une ovation monstre au match des Expos. "Je suis toujours bien reçu quand je vais à Montréal," a-t-il dit.

Les jeux sont donc faits. A l'ajournement de la Chambre, le parrain du bill, M. Charles Drury, président du Conseil du Trésor, avait déjà entrepris l'intervention qui clôturait le débat. Mardi, à la reprise, M. Drury terminera son allocution, puis suivra le vote de deuxième lecture, après quoi le projet de loi sera renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires pour étude avant la troisième lecture.

Il se sera passé cinq mois depuis que le gouvernement a accordé son assentiment au programme d'auto-financement proposé par le COJO.

Faute de fonds, les Acefs menacent de se saborder à leur prochain congrès

par Rhéal BERCIER

QUEBEC — Vivant pauvrement depuis sept ans, les Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) traversent une période critique.

La situation au cours de la dernière année a pris tellement d'acuité qu'il est sérieusement question qu'elles se fassent hara-kiri lors de leur congrès qui doit avoir lieu dans quelques semaines.

A moins d'une aide financière des gouvernements fédéral et provincial de l'ordre de \$160,000 et de l'appui tant attendu du Mouvement des caisses populaires Desjardins, la disparition des associations serait la situation la plus honorable dans les circonstances.

C'est ce qu'a révélé à LA PRESSE le directeur général de la Fédération des ACEF du Québec, M. Pierre Marois.

Pourquoi

Selon lui, la solution qui est envisagée serait prise pour trois importantes raisons.

Il faut à tout prix ne pas discréditer le caractère sérieux et professionnel que le mouvement s'est acquis au fil des ans; et les faibles

moyens financiers actuels ne permettent pas de répondre de façon compétente à la demande croissante de services.

Il faut enfin démontrer que le gouvernement du Québec n'a vraiment pas de véritable politique destinée à protéger de façon significative les consommateurs.

Pessimiste, M. Marois venait de rencontrer le ministre des Institutions financières, Compagnies et Coopératives, M. William Tetley. Ce dernier ministère avait contribué une somme de \$30,000 l'an dernier pour aider les ACEF à survivre.

Cette somme constitue une réduction de quelque 70 p. cent de la subvention du gouvernement provincial à l'organisme. Dans un mémoire présenté aux gouvernements québécois et fédéral et dont LA PRESSE a obtenu un exemplaire, l'organisme fait état de ses importantes réalisations, de même que de la triste situation devant laquelle il se trouve.

Les compression

Ainsi, à la suite de la décision du gouvernement québécois de réduire radicalement ses subventions, et malgré le

maintien de la subvention du gouvernement fédéral de \$50,000, la fédération a accusé un déficit de \$60,000. Elle avait préalablement procédé à d'importantes compressions budgétaires: la mise à pied de six permanents; coupure dans les augmentations normales des salaires; et un chambardement complet des programmes d'actions.

L'organisme prévoit pour l'an prochain un déficit de \$160,000 si les deux gouvernements n'interviennent pas financièrement. La fédération a tenté de s'auto-financer en augmentant le nombre de ses organismes-membres à 435 de 273 qu'il était. La cotisation a aussi été augmentée de \$15,000 sur un budget annuel d'opération de quelque \$410,000.

Au cours de sa dernière année d'activité, le mouvement qui compte quelque 40 permanents et plusieurs bénévoles, a notamment conseillé quelque 2,500 personnes aux prises avec des problèmes d'endettement.

Son service juridique a fermé durant l'année 30 dossiers pour une récupération globale de \$15,477, soit une moyenne de \$515.09 par dos-

sier. Depuis le début des activités de ce dernier service, il y a cinq ans, on compte 431 familles qui ont pu récupérer \$167,320 en trop-perçus, en intérêts illégaux ou en dommages et intérêts.

L'organisme a pendant ce temps publié différentes brochures d'information, tenu des colloques et des rencontres pour prévenir les consommateurs de situations particulières tout en tentant d'éduquer les individus sur leurs droits et les façons de les protéger.

Aussi, il a réalisé un important travail au sujet de l'étiquetage, la vente et la location de terrains et les habitations "citrons". Il y a aussi la guerre que l'organisme a engagée envers les écoles privées, opérant sans permis du ministère, "qui fraudent le public".

Malgré la loi de la protection du consommateur, le Conseil pour la protection du consommateur et les différents organismes publics et privés existant pour renseigner et informer le consommateur, les ACEF voient constamment leur clientèle augmenter.

Conscientes du rôle qu'elles ont à jouer (on en compte

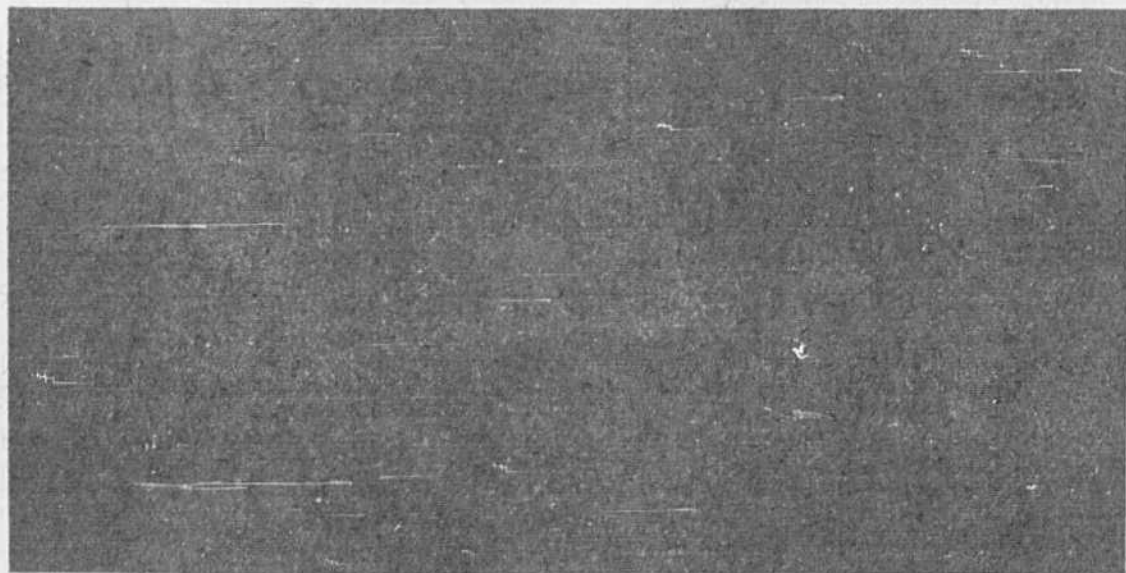
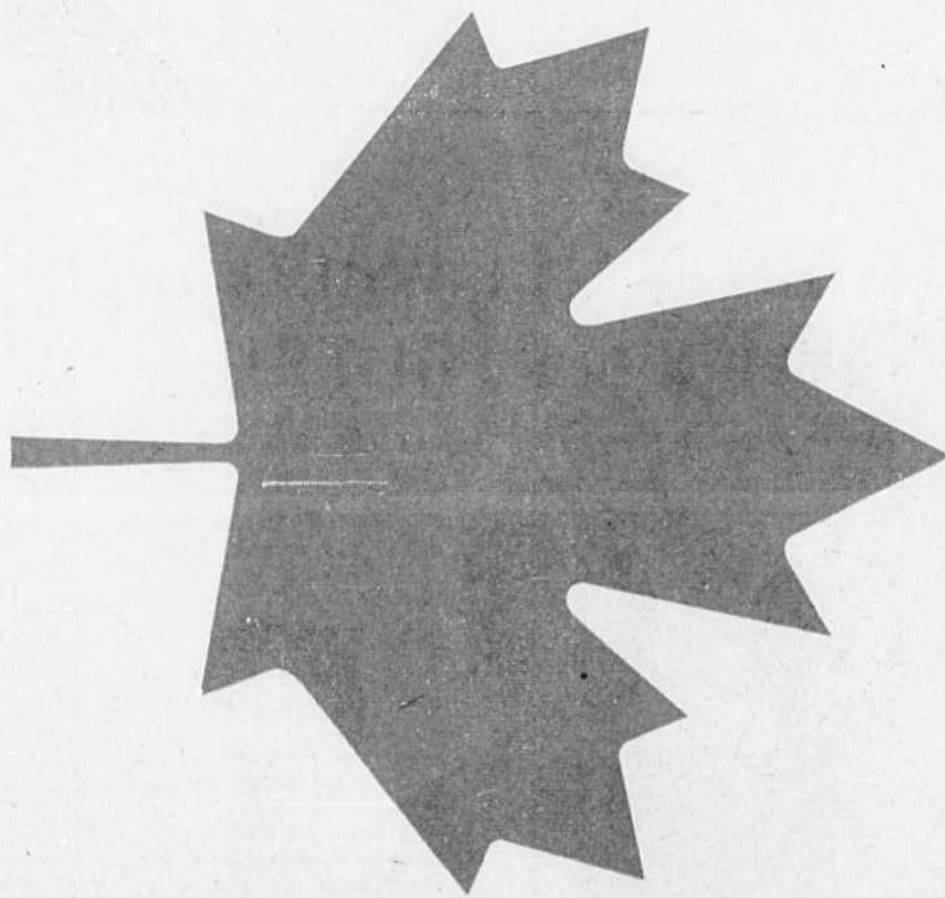
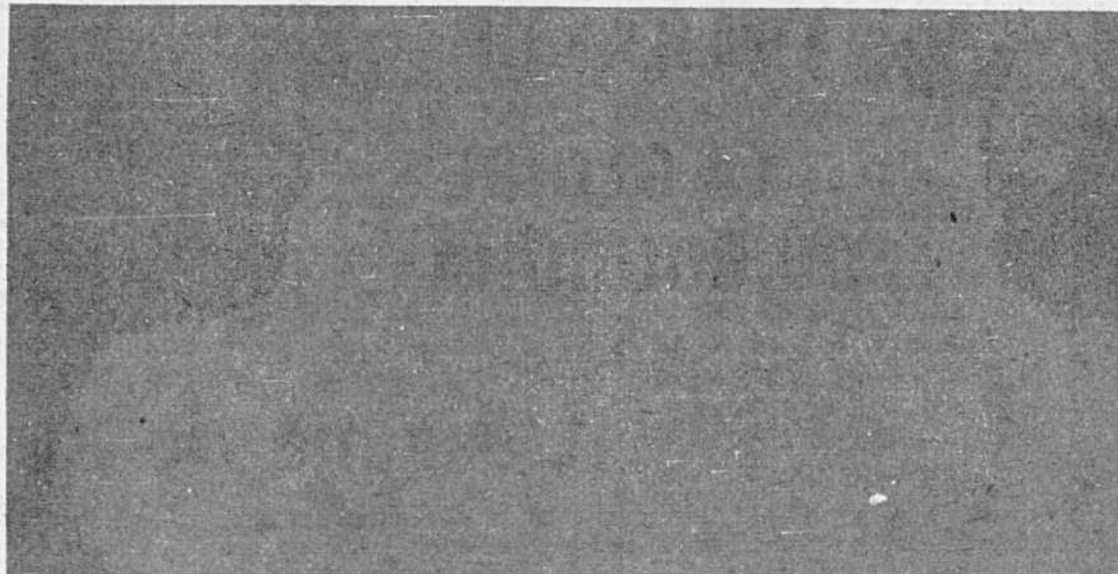


photo Réal St-Jean, LA PRESSE
M. Pierre Marois

neuf dans différentes régions du Québec) elles estiment qu'elles ont une tâche importante à remplir. De là leur appel aux gouvernements et au mouvement des caisses populaires Desjardins.

Ce dernier organisme, dont le siège social est situé à Lévis, n'a jamais donné son approbation afin que certain-

nes des caisses populaires qui y sont rattachées puissent devenir membres des ACEF, contrairement à la Fédération de Montréal des caisses populaires Desjardins (qui est dissociée complètement de l'organisme de Lévis) qui encourage fortement ses 35 caisses d'épargne et de crédit à y adhérer.



Vous pouvez découper ce drapeau en suivant le pointillé.

**En ce jour anniversaire du Canada
puissent les drapeaux de notre
pays flotter avec fierté
d'un océan à l'autre**

**ROBERT SIMPSON
MONTREAL LIMITEE**

**Les 3 magasins fermés lundi
en l'honneur de la fête du Canada
OUVERTS MARDI 3 JUILLET**

LE MONDE

Peron combat
les guérilleros

BUENOS-AIRES (UPI) — Le gouvernement péroniste a commencé hier une répression des guérilleros de gauche, par l'arrestation de deux membres d'un groupement trotskiste, l'"Armée révolutionnaire du peuple" (ERP).

L'ERP a critiqué l'ancien président Juan Peron et annoncé l'intention de continuer à attaquer les "compagnies monopolistiques".

Les arrestations ont été effectuées à Cordoba, à 400 milles au nord-ouest de Buenos-Aires. Ce sont les premières arrestations de guérilleros depuis l'avènement du président Campora le 25 mai.

M. Campora avait alors accordé une amnistie à 371 détenus dont beaucoup avaient été emprisonnés pour des activités de guérilla. Il leur avait demandé alors de pratiquer une "trêve". Les intéressés avaient refusé et continué une vague d'enlèvements et de menaces frappant les compagnies étrangères.

Plus de 80 personnes ont été enlevées cette année en Argentine et dix, dont quatre étrangers, sont encore séquestrées.

Le gouvernement a fait savoir qu'il voulait garantir la liberté de la presse, mais a précisé qu'elle avait une "responsabilité sociale" de ne pas "magnifier" l'importance des guérillas.

Arrêt des
bombardements
au Cambodge

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Le Sénat américain a adopté hier soir un projet de loi sur des crédits supplémentaires pour l'administration auquel était rattaché un amendement exigeant que toute activité militaire américaine en Indochine cesse après le 15 août.

Le vote du Sénat a fait suite à l'approbation préalable de cette mesure par la Chambre des Représentants le même jour. 63 des sénateurs ont voté pour cette mesure, et 26 contre.

Cet amendement représente un compromis et met fin à l'épreuve de force qui s'était engagée entre le président Nixon et le Congrès. Plusieurs des législateurs insistent pour que le président mette fin immédiatement aux bombardements américains au-dessus du Cambodge et des amendements à cet effet avaient été adjoints à deux autres projets de loi.

Le vote de la Chambre est survenu après qu'elle eut reçu l'assurance, par le leader républicain à la Chambre des Représentants, M. Gerald Ford, que le président accepterait la date du 15 août pour la suppression des fonds destinés à l'activité militaire en Indochine. M. Nixon avait fait savoir par M. Ford qu'il signerait un tel projet de loi prévoyant l'allocation de fonds jusqu'au 15 août et qu'ensuite, il s'en tiendrait à la décision du Congrès.

Avant d'adopter cet amendement, la Chambre a repoussé par 236 voix contre 169 un autre amendement demandant qu'un coupe immédiatement les fonds.

Plus tôt hier, le Sénat a voté la suspension jusqu'à la fin de septembre de nouveaux fonds à l'aide à l'étranger. Selon le sénateur William Fulbright, président de la commission des relations extérieures, ce projet de loi ne gèle pas les quelques 4 milliards de dollars déjà votés au titre de l'aide à l'étranger. Il s'agit d'une mesure essentiellement administrative et M. Fulbright n'a aucunement l'intention de couper indéfiniment l'aide à l'étranger.

En outre, le sénateur Fulbright, qui a proposé cet amendement, s'est montré surpris de le voir adopté.

Ultimatum
aux syndicats

MONTVIDEO (AFP) — Les forces armées uruguayennes ont donné l'ordre à toutes les stations de radio du pays de se brancher sur la chaîne nationale à partir de 07 h, ce matin. Cette heure correspond à l'échéance de l'ultimatum que le gouvernement a lancé aux syndicats pour l'évacuation de toutes les entreprises.

Depuis l'annonce de cet ultimatum, au début de la nuit, les stations de radio interrompent leurs émissions chaque demi-heure pour diffuser des communiqués du gouvernement.

Quatre communiqués ont déjà été répétés massivement, demandant aux ouvriers d'obéir à l'ordre d'évacuation et cela sans provoquer d'incidents.

Le calme semble régner dans la capitale où, à part le quartier résidentiel de Carrasco, toujours plongé dans l'obscurité, on ne signale aucune nouvelle coupure de courant.

Dans la tentative de coup d'Etat au Chili
Allende sort renforcé de l'épreuve

Ci-haut, un char rebelle a pris position près de la Maison du Gouvernement hier à Santiago. Ça se passait pendant l'éphémère soulèvement militaire contre le gouvernement Allende. Les militaires rebelles ont fait feu sur la résidence présidentielle, mais les forces restées fidèles au gouvernement ont maté la révolte en quelques heures.

La Maison-Blanche aurait gêné le
travail du Bureau des narcotiques

WASHINGTON (AFP) — M. John Ingersoll qui a abandonné hier la direction de la plus importante agence gouvernementale de répression contre le trafic de drogue, le Bureau des Narcotiques, a accusé la Maison-Blanche d'interférences répétées et gênantes dans ses opérations.

S'adressant aux journalistes avant de quitter son poste pour rejoindre une société privée, M. Ingersoll a attribué son départ à MM. Bob Haldeman et John Ehrlichman, les anciens conseillers du président Nixon, mis en cause dans l'affaire Watergate.

M. Ingersoll a déclaré qu'il avait appris, sans plaisir, qu'il devait faire place nette, alors qu'il aurait souhaité prendre la direction de la nouvelle agence qui entrera en fonction samedi à minuit s'il avait été assuré de pouvoir travailler en toute indépendance. Cette nouvelle organisation, issue d'une fusion du Bureau des Narcotiques et des autres services fédéraux de répression du trafic des stupéfiants, est placée sous la supervision du Département de la Justice.

Interrogé sur le genre de pressions dont il avait pu être victime, M. Ingersoll a déclaré: "C'est difficile à décrire. C'est le genre de chose que

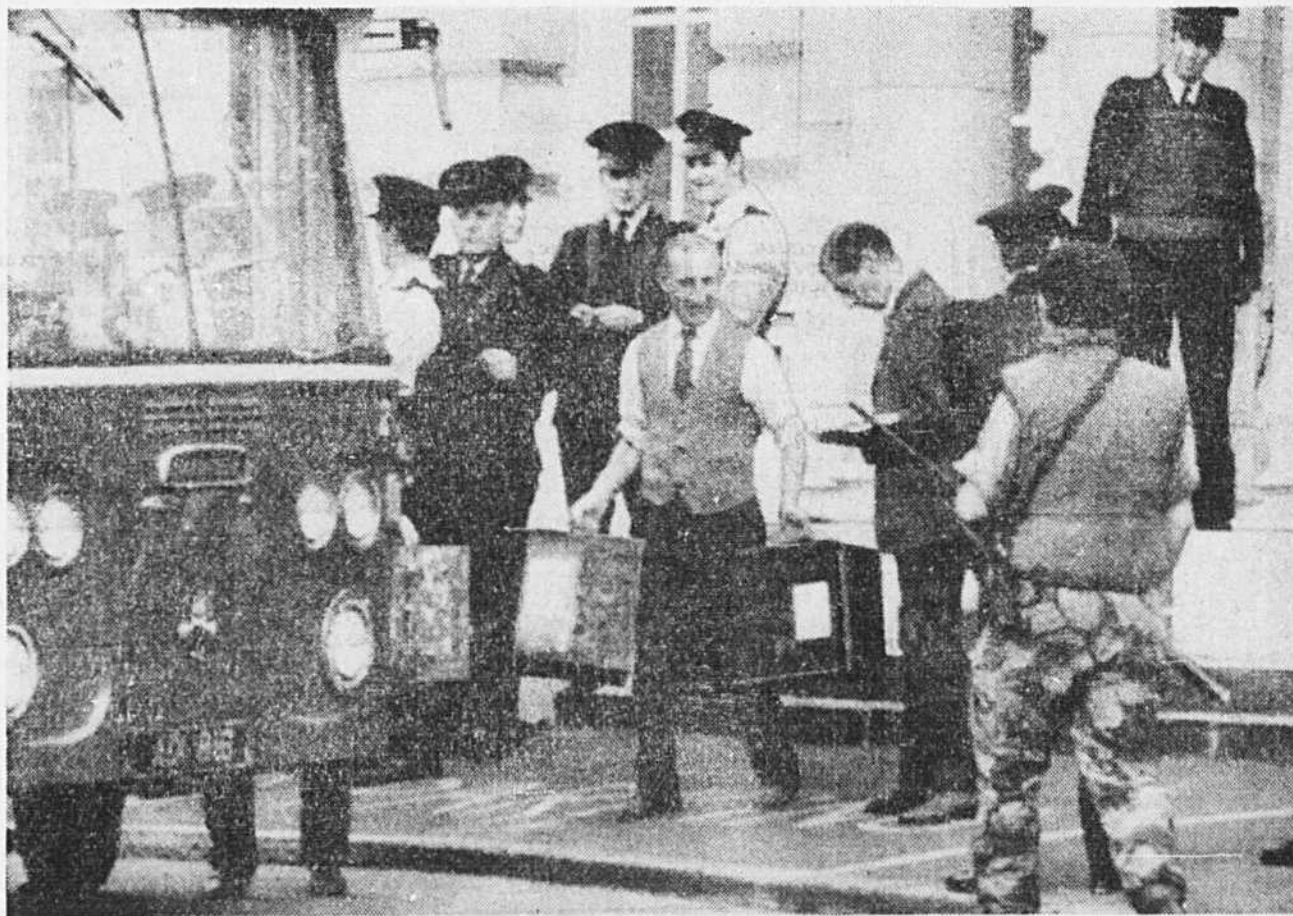
l'on avait à supporter chaque jour". Il a cependant précisé que la Maison-Blanche n'avait jamais essayé d'influencer ses enquêtes ou les nominations de personnel, probablement, a-t-il dit, parce que j'avais montré clairement que je résisterais à toute pression."

M. Ingersoll a déclaré qu'il n'avait jamais rencontré le président Nixon en privé, qu'il voyait rarement MM. Ehrlichman et Haldeman, mais qu'il avait été contacté presque quotidiennement, pendant certaines périodes, par M. Egil Krogh, un autre des anciens conseillers de la Maison-Blanche, mêlé à la tentative d'effraction chez le psychiatre Daniel Ellsberg.

M. Ingersoll a aussi critiqué le travail accompli par une autre agence de répression du trafic de drogue dépendant du département de la Justice, l'"Office of Drug Abuse Law Enforcement", et a estimé que ses agents étaient rien moins que professionnels et agissaient parfois dans l'illégalité. Le directeur de cet organisme, M. Myles Ambrose, doit quitter également son poste pour rejoindre une société privée.

Quant à la nouvelle agence qui doit commencer à fonctionner samedi, elle

n'a pas encore de directeur et, selon M. Ingersoll, plusieurs personnes à qui le poste avait été proposé se sont refusées.



Militaires et policiers surveillaient de près, hier, le transfert des urnes électorales de la mairie de Belfast, en Irlande du Nord, aux véhicules qui devaient les livrer aux bureaux de scrutin, eux aussi sous bonne garde, pour l'élection des membres de l'Assemblée d'Irlande du Nord.

Elections en Ulster: lutte serrée
entre les extrémistes et les modérés

BELFAST (AFP) — La future assemblée provinciale de l'Irlande du Nord court d'ores et déjà le risque d'être ingouvernable. C'est ce qui semble ressortir, pour beaucoup d'observateurs, de la publication, hier soir, d'un peu plus du tiers des résultats de l'élection du corps législatif des 78 membres destinés à remplacer le Stormont, dissous en mars 1972.

Sur les 31 premiers résultats publiés, les unionistes orthodoxes remportent huit sièges, les loyalistes et autres adversaires des propositions britanniques, douze, le parti travailliste social-démocrate, dix, et le parti de l'Alliance, un.

Trois groupes émergent ainsi de cette consultation: — Les protestants modérés de M.

Brian Faulkner, qui sont prêts à accepter les propositions constitutionnelles britanniques et à partager le pouvoir avec la minorité catholique.

— Les protestants qui veulent le retour pur et simple de l'ancien Stormont et qui suivent la ligne intransigeante du révérend Ian Paisley et de M. William Craig.

— Le SDLP (parti travailliste social-démocrate), qui se voit confirmer comme principale formation de la minorité catholique.

Si les résultats finals confirment les tendances actuelles, le groupe de M. Faulkner dépendra totalement du SDLP pour former une administration locale en état de fonctionner, les autres élus protestants ayant pour objec-

tif le boycottage de la nouvelle assemblée.

Mais le danger pour M. Faulkner est que certains de ses propres amis se refusent à cette coopération et rendent impossible toute entente avec les représentants de la minorité.

Les partis modérés, comme celui de l'Alliance et le Labour d'Irlande du Nord, ont été écrasés. Les ultra-loyalistes disposent pour le moment d'une certaine avance sur les unionistes de M. Faulkner, mais la complexité du système électoral rend impossibles les prévisions. D'ailleurs, M. Craig a eu quelques difficultés à se faire élire dans le comté d'Antrim et certaines personnalités loyalistes, telles que M. Tommy Heron, l'un des leaders du mouvement para-militaire UDA, ont été éliminées.

La déposition de Dean oblige "moralement" Nixon à témoigner

WASHINGTON (AFP, PA, UPI, Reuter) — La déposition de John Dean, l'ancien conseiller juridique du président Nixon, devant la commission sénatoriale d'enquête sur le Watergate, a pris fin hier à 17h50 après cinq jours d'interrogatoires au cours desquels il a mis en cause de manière répétée le chef de l'exécutif et plusieurs de ses anciens plus proches collaborateurs.

A la fin de sa déposition, le jeune avocat a maintenu qu'il avait dit ce qu'il savait de la vérité et il a exprimé l'espoir que cette vérité finirait par apparaître complètement de manière que le terrible nuage qui plane sur le gouvernement américain, a-t-il dit, disparaisse.

Au cours de la dernière séance, plusieurs des sept sénateurs de la commission ont semblé exprimer le souhait que le président Nixon accepte de présenter sa version des faits, en rappelant qu'Abraham Lincoln, au siècle

dernier, avait accepté de déposer volontairement devant le Congrès pour se défendre d'accusations faites contre sa femme.

Le sénateur Sam Ervin, président de la commission, et le sénateur républicain Howard Baker, vice-président, ont remercié Dean pour son extrême patience tout au long de sa déposition-marathon.

La commission reprendra ses travaux le 10 juillet avec l'audition de l'ancien procureur général John Mitchell.

Le sénateur Sam Ervin, président de la commission, a assuré que le témoignage du jeune avocat, comme les autres auditions de la commission, ne sont pas destinés à prononcer des jugements ou des sentences, mais à contribuer à la manifestation de la vérité devant l'opinion américaine. En cinq jours, cette opinion a pu se faire une idée, parfois inattendue, de certaines méthodes et plans de la Maison

Blanche pour lutter contre les ennemis du gouvernement Nixon, dévoilés par John Dean, qui reconnaît avoir trempé dans ces activités illégales, mais refuse obstinément de payer pour d'autres, plus haut placés que lui.

Mais son personnage de jeune homme brillant et sérieux a été rudement mis à l'épreuve quand l'avocat républicain de la commission s'est à nouveau intéressé aux 4.800 dollars qu'il avait empruntés l'automne dernier d'un fonds électoral pour faire face aux dépenses de son prochain mariage avec Maurcen, sa blonde épouse, qui est restée près de son mari d'un bout à l'autre de sa déposition. Dean prétend qu'il avait placé un chèque dans la caisse pour rembourser son emprunt, mais il a dû reconnaître hier qu'il avait détruit ce chèque pour en mettre un nouveau en avril dernier, c'est-à-dire d'une manière, semble-t-il, un peu tardive,

puisque à ce moment, le scandale avait éclaté, et qu'il pouvait craindre d'avoir à rendre des comptes.

Le jeune marié de 34 ans a eu aussi quelque difficulté à expliquer pourquoi il avait besoin d'une telle somme pour un voyage de noces en Floride qui ne devait en fait durer que quelques jours.

Mais John Dean, qui a émaillé son témoignage de révélations sur les méthodes d'espionnage politique et de pressions en vogue à l'époque où il était à la Maison-Blanche, a dévoilé hier quelques nouveaux éléments troublants. Il a notamment parlé d'une intervention auprès de lui de la secrétaire personnelle de M. Nixon, Rosemary Woods, pour arranger les problèmes fiscaux d'un ami intime du président, qui l'avait accompagné en Chine et en Union soviétique, mais dont il n'a pas voulu préciser le nom. Peu avant la fin de sa déposition,

Dean a réaffirmé: "Je sais que la vérité est mon allié, et en fin de compte elle apparaîtra". Il ripostait à une version présentée une nouvelle fois hier par la Maison-Blanche sur ses conversations avec le président Nixon, et niant notamment que le chef de l'exécutif ait dit qu'il ne serait pas difficile de trouver un million de dollars pour acheter le silence de certains accusés.

Le sénateur Daniel Inouye, conduisant à son tour l'audition, a interrogé Dean sur la liste des "ennemis" de la Maison-Blanche, qu'il a remis mercredi à la commission. Dean a cherché à minimiser son rôle dans la campagne d'intimidation conduite par la Maison-Blanche à l'encontre de personnes désignées dans la liste. Il a également déclaré que la Maison-Blanche accordait des passe-droits aux amis du président Nixon, mais n'a pu donner aucun nom.

avis légaux • appels d'offres • soumissions

VENTE SERVICE



D'UNITÉ
DE
LAVAGE
A PRESSION
TOUT
USAGE

SUR TOUTES
LES MARQUES DE
POMPES



FURY CAR WASH EQUIPMENT INC.

872, rue de l'Eglise, Verdun, Québec. 768-3804, 768-0566

APPEL D'OFFRES

LA CORPORATION DES PAVILLONS JEUNESSE (JOLIETTE) INC. recueille des soumissions pour la construction d'un Centre d'Accueil à Joliette, Qué.

DOCUMENTS: Les Entrepreneurs généraux obtiendront les plans et devis et tout autre document pertinent au bureau des architectes

Jean Dubeau et Yvon Marchand

569, rue Archambault

JOLIETTE, Québec

Téléphone 753-7667

A partir de 9 heures, heure locale, le 28 juin 1973, moyennant un dépôt de \$150.00 sous forme de chèque visé, remboursable sur remise des documents en bon état dans les 15 jours suivant l'ouverture des soumissions, et à condition que l'entrepreneur ait présenté une soumission.

ENTRÉE DES SOUMISSIONS

Les soumissions des entrepreneurs généraux, un original et deux copies, cachetées dans des enveloppes adressées au sous-signe à 557, rue Notre-Dame, JOLIETTE, Québec

seront reçues avant 16 heures, heure locale le 23 août 1973 à cette même adresse, et seront ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

GARANTIE DE SOUMISSION (ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX)

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront accompagnées d'une garantie de soumission égale à \$120,000.00 sous forme d'un cautionnement de soumission valide pour 90 jours ou d'un chèque visé à l'ordre de la Corporation des Pavillons Jeunesse (Joliette) Inc.

SOUS-TRAITANTS

Les sous-traitants dont les noms suivent devront fournir une garantie de soumission égale au montant indiqué, sous forme de chèque visé à l'ordre de la Corporation des Pavillons Jeunesse (Joliette) Inc. ou d'un cautionnement de soumission valide pour 120 jours et convertible en garantie d'exécution et de paiement de la main-d'œuvre et des matériaux.

SPECIALITÉ

Ventilation et Climatisation \$ 8,500.00

Electricité et Chauffage \$18,000.00

Plomberie \$ 6,500.00

REMARQUES

— Seules sont autorisées à soumissionner les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec

— Il appartient aux entrepreneurs généraux de décider de la validité et du contenu des documents de soumission des sous-traitants ainsi que de la solvabilité de ceux-ci.

— LES PAVILLONS JEUNESSE (JOLIETTE) INC. ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions.

— La présente demande de soumissions est faite en vertu de la loi de la Société d'Habitation du Québec, du ministère des Affaires sociales.

PRIORITÉ D'HYPOTHEQUE

L'entrepreneur général ainsi que tous ses sous-traitants et fournisseurs de matériaux seront requis de consentir des cessions de priorité d'hypothèque en faveur de la Société d'Habitation du Québec.

M. Michel Ratelle, Secrétaire

Corporation des Pavillons Jeunesse (Joliette) Inc.

PLAQUES D'ACIER

NEUVES

821 x 1 1/2 pouces x 97

pouces x 378 pouces

632-3150

CONTREMAÎTRESSE DEMANDÉE

pour petite manufacture de robes

de maison, bon salaire

près du métro

35 heures par semaine

Contrôle de la qualité indispensable

Ecrire Case 13273, LA PRESSE

AVIS AU PUBLIC

M. BOYER de BELVEFER, "le père de la Gèle Royale", créateur d'APISERUM en 1952, se doit d'informer ses fidèles amis canadiens qu'il n'a plus rien de commun avec les Stés SANTA d'Amièra (France), sociétés faillies et vendues aux enchères publiques le 30 mai 1973 dernier.

BOYER de BELVEFER décline donc toute responsabilité en ce qui concerne des produits pouvant porter la marque APISERUM, mais fabriqués hors de son contrôle et vendus par des intermédiaires qu'il ignore.

Raicek's Refuse Removal Co.

AVIS

aux citoyens de Pointe-aux-Trembles

Du à la fête de la Confédération, l'enlèvement des ordures ménagères, qui d'ordinaire se fait le lundi, se fera mardi le 3 juillet, l'enlèvement du mardi, se fera mercredi le 4 juillet. Il n'y aura pas de changement la ou l'enlèvement se fait le jeudi et le vendredi.

Bonne fête de la Confédération

CHERCHONS

À ACHETER

MANUFACTURE

DE COUTURE

"Hors de Montréal"

Avis aux Chambres de Commerce, Planificateurs, etc. : Nous sommes à la recherche d'une manufacture de vêtements d'extérieur pour hommes et femmes, capable de produire un volume annuel d'environ 100,000 pièces. Les opérations pourraient être effectuées à l'extérieur de Montréal. Adresser demande à :

Erwin Manufacturing Co. Ltd.

370 Ouest, rue Louvain

Montréal

Tél. 384-7760

Monsieur Moss

Raicek's Refuse Removal Co.

AVIS

aux citoyens de Montréal-Est

Du à la fête de la Confédération, l'enlèvement des ordures ménagères, qui d'ordinaire se fait le lundi, se fera mardi le 3 juillet.

Bonne fête de la Confédération.

SOMMER BUILDING CORPORATION

ET LES HÉRITIERS DE GEORGE, CATHERINE E. C. WILHEMINA (WILLIAMINA) ET ROBERT NAPIER MATHIESON

AVIS

La Commission parlementaire permanente sur la justice de l'Assemblée nationale de Québec à sa réunion du 28 juin 1973 a étudié le projet de loi 152 de 1973 qui déclarerait Sommer Building Corporation, seul propriétaire d'une

lisière de terrain (qui était autrefois une ruelle) située entre le boulevard Maisonneuve, la rue City Councilors et la rue Mayor, à Montréal, comprenant les lots 206-9 et 206-11 du cadastre du quartier Saint-Laurent, Ville de Montréal, et appartenant encore, semble-t-il, aux héritiers susmentionnés et qui

conviendrait la propriété de cette lisière de terrain en un droit personnel contre Sommer Building Corporation et la valeur de ce droit de propriété; que ladite commission parlementaire, à sa séance

susdite, a ajourné l'étude du projet de loi à sa prochaine séance, qui aura lieu, croit-on, au cours de la première semaine de juillet 1973; que toute personne

prétendant posséder un droit sur ladite lisière de terrain devra se présenter devant ladite commission à sa prochaine séance et peut communiquer immédiatement avec le sous-signe pour obtenir des précisions.

Michael L. Richards, avocat

Stikeman, Elliott, Tamaki, Mercier & Robb

1155 ouest, boul. Dorchester, suite 3900

Montréal 102, Québec

Téléphone 395-3276

MONTREAL, ce 28 juin 1973.

SOCIÉTÉ DE FINANCE

MARK V INC.

Conformément aux dispositions de la Loi des compagnies, SOCIÉTÉ DE FINANCE MARK V INC. donne par les présentes avis de son intention de demander au Ministre des institutions financières, compagnies et coopératives, la permission d'abandonner sa charte, l'annulation de sa charte et la dissolution de la compagnie.

Montréal, P.Q., ce 28ème jour de juin 1973.

Le secrétaire,

Jean Rinfret

VILLE D'ANJOU

AVIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sous-signe, greffier de la susdite Ville, QUE: Vous êtes convoqué à une assemblée publique qui aura lieu, à 7.00 heures p.m., le 6 juillet 1973, en l'hôtel de ville, au numéro 7701 boul. Louis H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou, pour prendre en considération le règlement numéro 966, décrétant un

emprunt en vue de défrayer le coût d'aménagement du parc Des Rosières, à Ville d'Anjou.

Donné à Ville d'Anjou, ce 30 juin 1973.

Leonce Maltais, o.m.a.

Greffier

VILLE D'ANJOU

VILLE D'ANJOU

AVIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sous-signe, greffier de la susdite Ville, QUE: Vous êtes convoqué à une assemblée publique qui aura lieu, à 7.00 heures p.m., le 6 juillet 1973, en l'hôtel de ville, au numéro 7701 boul. Louis H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou, pour prendre en considération le règlement numéro 943, décrétant un

emprunt en vue de défrayer le coût des travaux de prolongement, vers l'ouest, de l'égout pluvial sur la 4ème avenue, à Ville d'Anjou.

Donné à Ville d'Anjou, ce 30 juin 1973.

Leonce Maltais, o.m.a.

Greffier

VILLE D'ANJOU

VILLE D'ANJOU

AVIS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le sous-signe, greffier de la susdite Ville, QUE: Vous êtes convoqué à une assemblée publique qui aura lieu, à 7.00 heures p.m., le 6 juillet 1973, en l'hôtel de ville, au numéro 7701 boul. Louis H. Lafontaine, en la Ville d'Anjou, pour prendre en considération le règlement numéro 968, décrétant un

emprunt en vue de défrayer le coût d'installation de feux de circulation aux intersections des boulevards Châteauneuf, Roi-René et de l'avenue Alexandre, à Ville d'Anjou.

Donné à Ville d'Anjou, ce 30 juin 1973.

Leonce Maltais, o.m.a.

Greffier

VILLE D'ANJOU

PROVINCE DE QUÉBEC

CITÉ DE LASALLE

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le sous-signe, Gerald Raymond, maire et Jacqueline Giguère-Boyer, greffier de ladite Cité, qu'à une assemblée spéciale tenue le 24 avril 1973

suivant les dispositions de la charte de la Cité, en l'hôtel de ville, le Conseil de ladite Cité a passé et adopté un règlement portant le numéro 1374 et intitulé:

règlement décrétant la fermeture d'une rue sur les lots 970, 222-1, 970, 291, 971, 83 et 973, 152 du cadastre officiel de la paroisse de

Lachine, division d'enregistrement de Montréal, situés dans les limites de la Cité de LaSalle.

et que ledit règlement a été approuvé par la Communauté urbaine de Montréal en date du 7 juin 1973 et qu'il peut en être pris connaissance et communication au bureau du greffier de la Cité de LaSalle.

DONNE À LASALLE, ce 26ème jour de juin 1973.

Gerald RAYMOND,

maire

Jacqueline Giguère-Boyer

greffier

La Climatisation



- Commerciale
- Résidentielle
- Industrielle
- Installation
- Service
- Entretien

Guaranteed Industries Limited

4975, rue DE SOREL, Montréal 9, Qué. — 731-3521

LIQUIDATION

DE PEINTURES

C-I-L CROWN-DIAMOND GLIDDEN

SICO MOBIL REZ

\$2.95 \$3.95 \$4.95 le gallon

\$0.99 \$1.29 \$1.59 la pinte

PRIX SPÉCIAUX POUR PEINTRES, JOBBERS, ET CONTRACTEURS.

2751 ONTARIO EST, coin Hogan, Mtl

COMPLEXE DESJARDINS

AVIS DE PRÉQUALIFICATION

JANIN CONSTRUCTION LIMITÉE

Société de Gérance de la Place Desjardins

1253, McGill-College, Suite 1000

Montréal 110, Québec

Les firmes désireuses de soumissionner pour les travaux énumérés ci-après pour le Projet Complexe Desjardins doivent remplir une déclaration de préqualification qui leur sera remise sur demande à l'adresse ci-haut mentionnée. Cette déclaration devra être retournée au plus tard le 15 août 1973 à la même adresse.

Fourniture d'atténuateurs de bruits et de vibrations pour la mécanique

Les garanties de soumission à fournir seront soit un chèque visé ou un cautionnement de soumission de 10% du montant de la soumission.

JANIN

OCCASION SANS ÉGALE

DUNKIN DONUTS, la plus importante chaîne de boutiques "Café et Beignets" dispose actuellement de plusieurs territoires dans la région de Montréal (Chomedey, St-Eustache). Nous croyons qu'il s'agit d'une occasion sans équivalent pour une personne désireuse de travailler dur et de progresser.

Pour 1972, nos ventes ont atteint quelque \$120 millions et notre volume des ventes par comptoir augmente chaque année. De nombreux propriétaires de boutiques DUNKIN DONUTS ont trouvé ce commerce tellement profitable qu'ils possèdent maintenant 2 boutiques et plus.

L'investissement demandé est très raisonnable: \$22,000 plus environ \$9,400 de fonds de roulement. Pour renseignements supplémentaires et sans obligation de votre part, veuillez appeler:

M. ALPHONSE VERREAULT,

à (514) 659-5721

ENCAN

DE MOBILIER ET

ACCESSOIRES MÉNAGERS

EN BON ÉTAT

MARDI, LE 3 JUILLET 1973, À 10 HEURES

À NOTRE NOUVEAU SALON D'ENCANS HEBDOMADAIRES

AU 8010 DEVONSHIRE

angle Ferrier, juste 3/4 mille à l'ouest de notre magasin, en suivant soit la rue Paré ou les rues de la Savane - Royalmount

Mobilier de salle à manger en arcajou sculpté de 9 morceaux — Mobilier de chambre à coucher fait sur commande — Sofa-lit et fauteuil assortis — Sofa-lit de style colonial

Fauteuils de toutes sortes — Secrétaire en arcajou — Pupitres de bureau — Appareils pour tubes au néon à fixer au plafond — Étagères — Instruments de chimie, écran, garde-feu — Candelabres en laiton à fixer au mur — Jeu de 4 chaises à dossier canne — Causseuses — Chaise valet — Téléviseurs en plusieurs modèles — Appareils stéréos — Machines à laver — Réfrigérateurs et cuisiniers électriques — Lits

continentaux — Couchette — Assortiment de mobiliers de salle à manger, chambre à coucher, salon et cuisine — Tableaux d'appoint — Miroirs — Lampes de toutes sortes

Appareils ménagers électriques — Argentier, verrerie, porcelaine, décorations, tableaux, etc., etc.

VISITES PRÉALABLES: samedi, le 30 juin, de 9h30 à 17h et juste avant la vente le mardi

FRASER BROS. LTD.

4950, rue de la Savane, Tél. 342-0050

(Encanteurs, évaluateurs et liquidateurs depuis 1880)

VEUILLEZ NOTER QUE NOS ENCANS HEBDOMADAIRES SE DÉROULENT MAINTENANT AU 8010 CHEMIN DEVONSHIRE, ANGLE FERRIER

AVIS D'ENCAN

Nous avons reçu instruction d'une grande entreprise grossiste en pièces d'auto-neige, dû à l'expiration de leur bail, de vendre par

ENCAN PUBLIC

UN INVENTAIRE D'UNE VALEUR APPROX. DE

\$500,000

À ÊTRE VENDU EN LOTS DÉTAILLÉS AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR ET SANS RÉSERVE

Description

VOLANTS, POIGNÉES, TIE ROD ENDS, JAMBES DE SKIS, SKIS, SUPPORTS DE MOTEUR, CARBURATEURS, POULIES DE COMMANDE, POULIES COMMANDEES, PROJECTEURS, LUMIÈRES AVANT, LUMIÈRES ARRIÈRE, COUETTES ÉLECTRIQUES, SUSPENSIONS, ROUES DE SUSPENSION, SPROCKETS DE CAOUTCHOUC, ROUES DE SOUTIEN, CHAIN CASE, ROUES D'ENGRENAGE, ESSIEUX, PLAQUES D'ARTICULATION, ROULEMENT À BILLES, PARE-CHOC ARRIÈRE, DIFFÉRENTES PIÈCES EN FIBRE DE VERRE, COURROIES D'ENTRAÎNEMENT, 20.000 PI. DE TUYAUX FLEXIBLES, 40.000 CLIPS DE CHENILLES, COMPTE-TOURS, ODOMÈTRES, ETC. ETC. 200 MOTEURS (HIRT JLD ETC) 300 CARBURATEURS TILLOTSON, 2.000 FREINS À DISQUES (H & H) 10.000 LAMPES RÉFLECTEURS, TRAINÉAUX D'AUTO-NEIGE, 6 AUTO-NEIGES USAGÉS, 2 VÉHICULES TOUT TERRAIN, TENTES REMORQUES, RADAUX DE FIBRE DE VERRE.

MACHINERIE: UNITÉ DE SOUDURE, PERFOREUSES SUR COLONNES, MEULES, ETC. ETC.

EQUIPEMENT DE BUREAU: BUREAUX, DACTYLOS, MACHINE À ADDITIONNER, ETC.

100 MOTOCYCLETTES (Indian) ET PIÈCES DE MOTOCYCLETTES

DIRECTION

Route 65 — 2 milles au nord de Bois-des-Filion sur Montée-Gagnon (à côté, aéroport privé).

DATE Mercredi, 4 juillet à 10:30 a.m.

LIEU 3575, Montée-Gagnon, St-Louis de Terrebonne

INSPECTION 3 juillet de 1 à 5 p.m.

LIVRAISON Immédiatement après l'encan, si désiré.

CONDITION Argent comptant

ENCANTEUR J. Roger Lang, tél. sur les lieux

(514) 435-3020

VENTE À L'ENCAN

RE: PHILLIPS SALES CO.

(en faillite)

Le syndic: Léon Friedman

RADIOS — HORLOGES — JOUETS — JEUX — ELECTROMÉNAGERS — QUINCAILLERIE — CAHIERS

EQUIPEMENT ET FOURNITURE DE BUREAU

ARTICLES DE NOUVEAUTÉ — IMPRIMERIE ROTA PRINTER

À ÊTRE VENDUS PAR

ENCAN PUBLIC

LE MERCREDI 4 JUILLET 1973 À 10h30

AU 7170 RUE CLARK, MONTREAL, P.Q.

MARCHANDISES: